

Triduum dominicain



5, 6 et 7 février 2016



Association pour l'Histoire de l'Ordre de saint Dominique en Europe

Province dominicaine de France

Comité du VIII^e centenaire

Couvent Saint-Jacques

20, rue des Tanneries – 75013 Paris

Triduum dominicanum

memorialia completurum
quae Provincia Franciae ordinavit
de octingentesimo anno ab ordine praedicatorum instituto,

SS. EEm. RR. Andrea cardinali Vingt-Trois, archiepiscopo Parisiensi
et Dominico cardinali Duka, o. p., archiepiscopo Pragensi praesidentibus,

R^{mo}. P. F. Bruno Cadore,
Magistro totius ordinis praedicatorum praesente,

in ecclesia metropolitana Nostrae Dominae Parisensis,

in diebus 5^a, 6^a et 7^a februarii

A.D. MMXVI

Triduum dominicain

clôturent les manifestations organisées par la Province de France à l'occasion
du VIII^e centenaire de la fondation de l'Ordre

sous la présidence de
LL. É.Ém. RR. NN. SS. le Cardinal André Vingt Trois, *archevêque de Paris*,
et le Cardinal Dominik Duka, *o.p.*, *archevêque de Prague*

en présence du
T.R.P. Bruno Cadoré, *o.p.*, maître de l'Ordre des Prêcheurs

Cathédrale métropolitaine de Notre-Dame de Paris

5, 6, 7 février 2016

Ci-contre : Dominikos Theotokopoulos, dit *El Greco* (1541 - 1614), *saint dominique en prière*



Sommaire

Présentation liminaire du VIII^e centenaire

Avant-propos par S. Exc. Mgr Pierre Raffin, o.p., évêque émérite de Metz

Le VIII^e centenaire de la fondation de l'Ordre des Prêcheurs par le R.P. Laurent Lemoine, o.p.,

promoteur du VIII^e centenaire pour la Province dominicaine de France

Saint Dominique par le Fr. Jean-Michel Potin, o.p., archiviste de la Province dominicaine de France

Comité d'honneur

Vendredi 5 février 2016

Église Saint-Thomas d'Aquin

Saint Thomas d'Aquin, fontaine de sagesse ou Le triomphe de saint Thomas

Saint-Thomas d'Aquin, église du noviciat des dominicains

Messe pontificale d'ouverture du Triduum, célébrée par S. Ém. Rév. le cardinal Dominik Duka, o.p.,
archevêque de Prague

Vénération des reliques de saint-Thomas d'Aquin

Samedi 6 février 2016

Cathédrale Notre-Dame de Paris

Ostension des reliques de saint Thomas d'Aquin dans le chœur de la cathédrale

Vénération des reliques

Biographie sommaire de S. Ém. Rév. le Cardinal Dominik Duka, o.p., *archevêque de Prague*

La vocation dominicaine,

Conférence donnée par S. Ém Rév. le Cardinal Dominik Duka, o.p., *archevêque de Prague.*

Grandes heures de la prédication dominicaine à Notre-Dame de Paris

Henri-Dominique Lacordaire, o.p., de l'Académie française (1802-1861)

Textes choisis lus par le R.P. Jean-Pierre Brice Olivier, o.p.

Marie-Amboise Carré, o.p., de l'Académie française (1908-2004)

Textes choisis lus par S. Exc. Mgr Claude Dagens, évêque émérite d'Angoulême

Morceaux d'orgue choisis

Jacques Kauffmann, titulaire des orgues de l'église du couvent de l'Annonciation à Paris

Dimanche 7 février

Cathédrale Notre-Dame de Paris

Messe anniversaire de l'approbation de l'Ordre

Messe pontificale présidée par S. Ém. Rév. le cardinal André Vingt-Trois, *archevêque de Paris*,
concelebrée par S. Ém. Rév. le cardinal Dominik Duka, *o.p.*, *archevêque de Prague*

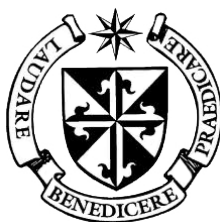
Propre de la messe

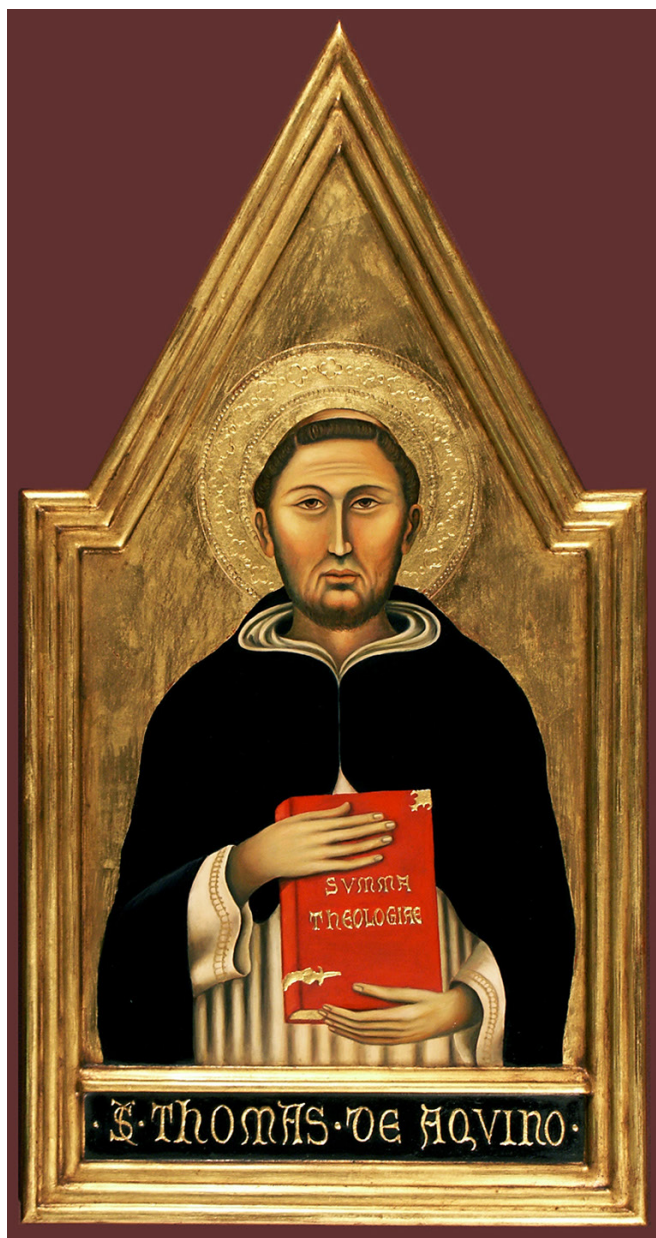
Homélie donnée par le T.R.P. Bruno Cadoré, *o.p.*, Maître de l'Ordre des Prêcheurs,

Lettre du T.R.P. Bruno Cadoré, *o.p.* donnée pour l'ouverture de l'année du Jubilé de l'Ordre

Table alphabétique des mécènes

Remerciements





Les Dominicains fêtent leurs huit cents ans à Paris et dans sa cathédrale Notre-Dame

par

+ fr. Pierre RAFFIN, o.p. , évêque émérite de Metz

Les deux métropoles de Toulouse et de Paris sont particulièrement concernées par cet anniversaire. Toulouse, comme lieu du premier rassemblement des prêcheurs autour de saint Dominique dès le printemps 1215. Paris où, après la dispersion de ce groupe le 15 août 1217, arrivèrent sept frères à partir du 12 septembre.

Nous avons conservé leurs noms : un premier groupe sous la conduite de frère Mathieu de France comprenant les frères Bertrand de Garrigues, Jean de Navarre et Laurent l'Anglais. Et un second groupe, sous la conduite du frère Mannès, frère utérin de saint Dominique comprenant les frères Michel de Fabra et Odier, un convers.

Ces sept frères s'installèrent d'abord, selon Jourdain de Saxe, ' dans une maison louée près de l'hôpital de Notre-Dame, en face des portes de l'évêché ' (Libellus, n° 52) et, à partir de 1218 ' dans la maison de Saint-Jacques reçue par une donation, qui n'était pas encore absolue, de maître Jean, doyen de Saint-Quentin, et de l'université de Paris, à la prière instante du seigneur pape Honorius. Ils y entrèrent pour l'habiter le 6 août 1218 ' (Libellus, n° 53). Cette donation sera par la suite confirmée et sera le point de départ du grand couvent de la deuxième moitié du XIII^{ème} siècle où vécurent notamment saint Albert-le-Grand et saint Thomas d'Aquin.

La petite semence bénéficia, à partir de 1219, de l'apport fulgurant du bienheureux Réginald qui attira à l'Ordre de nombreuses et belles vocations, comme celle du premier successeur de saint Dominique, frère Jourdain de Saxe. Frère Réginald lui donna l'habit le mercredi des cendres 1220, avant de mourir quelques semaines plus tard à la désolation de tous.

Quand les frères arrivèrent à Paris, la cathédrale Notre-Dame était en service depuis 1190, après avoir été reconstruite à partir de 1163 par Maurice de Sully. Les frères s'y rendirent tout naturellement pour y célébrer la liturgie des heures, puisque à cette époque, dans toutes les cathédrales comme dans toutes les collégiales, les heures diurnes et nocturnes de l'office divin étaient chaque jour célébrées et étaient accessibles à tous. Le Libellus de Jourdain de Saxe relate au n° 72 la présence de frère Henri aux Matines de Notre-Dame le jour où il décida d'entrer dans l'Ordre.

En 1221, les frères reçurent la visite de saint Dominique qui les encouragea et Jourdain de Saxe, devenu deuxième maître de l'Ordre, leur fixa comme programme : ' Vivre saintement, apprendre et enseigner.

La vie à Saint-Jacques connut l'épreuve des conflits avec le clergé diocésain et l'université de Paris, puis la décadence comme dans d'autres parties de l'Ordre. L'Ordre combattit la décadence en suscitant des mouvements de réforme. C'est ainsi qu'en 1613 fut fondé par la Congrégation réformée d'Occitanie, conduite par le frère Sébastien Michaëlis (1543-1613) un deuxième couvent, sur la rive droite dans la rue Saint-Honoré. C'est à cet endroit qu'au moment de la Révolution se réunit le fameux club des Jacobins. Ce couvent fut ensuite détruit et aujourd'hui la petite rue Saint-Hyacinthe près de l'église Saint-Roch en perpétue le souvenir. Au XIX^{ème} siècle, en 1874, au moment de la restauration de l'Ordre, un couvent fut fondé comme celui du XVII^{ème} siècle sous le patronage de l'Annonciation au Faubourg Saint-Honoré. Il est établi aujourd'hui 222 rue du Faubourg Saint-Honoré.

Ci-contre : *Saint Thomas d'Aquin*, École siennoise, XIV^{ème} siècle

En 1629, un noviciat général pour les dominicains réformés fut fondé à la demande du Maître de l'Ordre au Faubourg Saint-Germain. L'actuelle église paroissiale saint Thomas d'Aquin, entre la rue du Bac et le boulevard Saint-Germain, témoigne de cette présence. C'est l'ancienne église du couvent Saint-Dominique, dont les bâtiments parfaitement conservés sont aujourd'hui à l'usage de l'armée. Débaptisée au profit de Thomas d'Aquin par Napoléon qui ne voulait pas d'église dédiée à un inquisiteur dans Paris, cette église et les bâtiments adjacents sont aujourd'hui les seuls souvenirs matériels des couvents antérieurs à la Révolution.

Pendant longtemps le couvent dominicain du boulevard de La Tour Maubourg lié aux Editions du Cerf porta dans le même arrondissement le patronage de saint Dominique.

Les liens de l'Ordre avec la cathédrale Notre-Dame se confirmèrent au XIX^e siècle, lorsque Lacordaire revint à Paris, après avoir fait son noviciat en Italie, et y reprit à partir de 1840 ses célèbres Conférences. De nombreux frères aux XIX^e et XX^e siècles prêchèrent dans la chaire de Notre-Dame, les derniers en date furent les frères A.-M. Carré, B. Bro et J.-L. Bruguès. Lorsqu'en 1961 on célébra le premier centenaire de la mort de Lacordaire (+ 21.11.1861), il fut question de ramener ses restes à Notre-Dame. Le Père Carré, promoteur de ce projet, se heurta alors à la résistance de la communauté dominicaine de Sorèze où il était mort et qui ne voulait pas voir partir à Paris ses restes mortels. Malheureusement la fermeture de l'Ecole de Sorèze obligea quelques années plus tard le déplacement du corps de Lacordaire dans l'église paroissiale du bourg. Une belle occasion manquée ! Notre-Dame de Paris conserve cependant la chaire d'où prêchait Lacordaire...

Si tant de riches souvenirs attachent les dominicains à la cathédrale Notre-Dame, il est une autre église de Paris qui est chère à leur cœur, c'est la basilique Notre-Dame-des-Victoires, dans le 2^{ème} arrondissement, place des Petits-Pères. Les Petites-Pères étaient le surnom donné aux augustins déchaux dont N.-D. des Victoires fut d'abord l'église conventuelle. En 1836, son curé, l'abbé Desgenettes, la consacra au Cœur Immaculé de Marie et le 15 janvier 1844 le Père Lacordaire, qui venait d'achever la restauration dominicaine en France, se rendit à N.-D. des Victoires pour consacrer son œuvre au Cœur Immaculé de Marie : il suspendit au cou de la statue de la Vierge un cœur d'argent où étaient enfermés les noms des trente premiers tertiaires et il y fit graver cette inscription : ' Consécration à N.-D. des Victoires du rétablissement en France de l'Ordre et du Tiers-Ordre de saint Dominique '. Dans mes années parisiennes, alors que j'étais confesseur ordinaire à la Basilique, j'ai vainement tenté de retrouver ce cœur parmi les centaines que renferment les placards de la sacristie !

Le VIII^e centenaire de la fondation de l'Ordre des Prêcheurs

par

le R.P. Laurent Lemoine, o.p.,
promoteur du VIII^e centenaire pour la Province dominicaine de France

« Ô murs de Notre-Dame, voûtes sacrées qui avez reporté ma parole à tant d'intelligences privées de Dieu, autel qui m'avez béni, je ne me sépare point de vous ; je ne fais que dire ce que vous avez été pour un homme et m'épancher en moi-même au souvenir de vos bienfaits... »

(Adieu du R.P. Lacordaire, o.p., à ses auditeurs de Notre-Dame.)

Le Père Lacordaire à qui l'archevêque de Paris, Mgr de Quélen, avait confié les premières *Conférences de Carême* à Notre-Dame en 1835 sur la suggestion de Frédéric Ozanam, restaura non seulement l'Ordre des Prêcheurs en France (Nancy, 1843) mais encore l'éloquence sacrée en cette cathédrale métropolitaine.

L'Apôtre le confessait déjà : « fides ex auditu » ! « La foi vient de ce qui est entendu » (Rm, 10, 17). C'est pourquoi, et c'est ainsi que les Prêcheurs depuis huit cents ans servent, à l'appel de l'Église et spécialement du Siègne de Pierre, le ministère de la Parole qui sauve.

Et Lacordaire de poursuivre : « Tout homme qui a aimé une fois dans sa vie a été au moins une fois éloquent » ! Voici la source de la tâche qui a été confiée à tant de prédicateurs dominicains de Notre-Dame depuis le frère Henri-Dominique Lacordaire qui prêchait ici en habit de l'Ordre en dépit de l'interdiction révolutionnaire dans une cathédrale comble et devant le tout-Paris de la jeunesse et de la culture !

Des Prêcheurs amoureux du Dieu de Jésus-Christ et donc des hommes dont la vocation est le bonheur, comme le croyait Lacordaire : c'est toute l'espérance dont ils peuvent témoigner pour repousser les ténèbres de l'ignorance, de la violence et de l'intolérance !

Ô voûtes sacrées de Notre-Dame qui avez été vous-mêmes témoins de tant de conversions, acceptez en ces jours l'hommage de notre prière émue, joyeuse, et infiniment reconnaissante !



Saint Dominique, Basilique Saint-Pierre au Vatican

Saint Dominique (Caleruega, 1170 – Bologne, 1221)

par

le Fr. Jean-Michel Potin, *o.p.*,
archiviste de la Province dominicaine de France

Castillan, d'une région reconquise, depuis peu, sur les Sarrazins, Dominique de Guzman aurait pu avoir une vie, à la fois, confortable et toute tracée : clerc depuis son jeune âge, repéré par son évêque qui en fait l'un des supérieurs de son chapitre, il fut amené, par les circonstances, qui furent toujours chez lui l'objet des plus grandes attentions, à fonder l'un des Ordres religieux les plus importants de l'Église catholique.

L'occasion fut un voyage, mené dans sa maturité, à travers le Languedoc et le Nord de l'Europe et la découverte de populations, à la fois, hérétiques et païennes. Les unes et les autres provoquèrent, chez Dominique, l'instinct de la mission qui ne le quitta jamais plus.

Constatant l'échec des missionnaires du temps, il adopta de nouvelles formes de prédications : la pauvreté volontaire, la vie commune, le débat, qui eurent tant de succès que de nombreux hommes se mirent à sa suite.

En un temps de guerre, il s'attacha à bâtir des institutions, pour ses frères, alliant souplesse et efficacité. Leur nouveauté de ton mais aussi de lieux - il privilégia, en effet, les villes - rencontra de nouvelles populations délaissées alors par l'institution ecclésiale : les marchands, les bourgeois, les banquiers.

Plaçant l'étude au centre de la vie des frères, il développa, dès son vivant, un réseau d'écoles conventuelles qui fournit, durant des siècles, des hommes curieux du monde et curieux de Dieu.

Comité d'honneur

constitué à l'occasion des manifestations organisées dans le cadre
du VIII^e centenaire

S. E. M. Maurice Kouakou Bandaman, *ministre de la Culture et de la Francophonie de la République de Côte d'Ivoire*

S. Ém. R^{me} le Cardinal André Vingt-Trois, *archevêque de Paris*

S. Ém. R^{me} le Cardinal Leonardo Sandri, *préfet de la Congrégation des Églises orientales*

S. Ém. R^{me} le Cardinal Dominik Duka, *o.p.*, *archevêque de Prague*

Mme Françoise Banat-Berger, *directrice des Archives nationales*

Rme P. Bruno Cadoré, *o.p.*, *maître de l'Ordre des Prêcheurs*

R. P. Laurent Lemoine, *o.p.*, *promoteur provincial du VIII^e centenaire de l'ordre des Prêcheurs*

R. P. Rémy Valléjo, *o.p.*, *directeur du Centre Emmanuel Mounier et socius du promoteur provincial pour le VIII^e centenaire*

S. Exc. Mgr Luigi Ventura, *nonce apostolique en France*

S. E. Mme Denise Houphouët-Boigny, *ambassadeur délégué permanent de Côte d'Ivoire auprès de l'Unesco*

S. E. M. Fareed Yaseen, *ambassadeur d'Irak en France*

S. E. M. Mahmud al-Mullakhalaf, *ambassadeur d'Irak auprès de l'UNESCO*

S. E. M. Marc Barety, *ambassadeur de France en Irak*

M. Hervé Lemoine, *directeur, chargé des archives de France*

M. Philippe-Georges Richard, *délégué aux commémorations nationales*

S. Exc. Mgr Jean-Louis Bruguès, *o.p.*, *archiviste et bibliothécaire de la Sainte Église Romaine*

S. Exc. Mgr Bernard-Nicolas Aubertin, *archevêque de Tours*

S. Exc. Mgr Gérard Defois, *archevêque émérite de Lille*

S. Exc. Mgr Jean Legrez, *o.p.*, *archevêque d'Albi*

S. Exc. Mgr Youssif-Thomas Mirkis, *o.p.*, *archevêque chaldéen de Kirkuk*

S. Exc. Mgr Jean-Paul Vesco, *o.p.*, *évêque d'Oran*

S. Exc. Mgr Pierre Raffin, *o.p.*, *évêque émérite de Metz*

S. A. R. le prince Charles-Emmanuel de Bourbon Parme

Mgr. Jérôme Angot, *curé de l'église Saint-Thomas d'Aquin à Paris*

R. P. Bernard Ardura, *o.praem.*, *président du Comité pontifical des sciences historiques*

Mme Andrée Audi

R. P. Gilles Berceville, *o.p.*, *du couvent Saint-Jacques (Paris)*

Mme Florence Berthout, *maire du Ve arrondissement de Paris*

M. Richard Boidin, *directeur des archives diplomatiques du Quai d'Orsay*

M. Hubert Bost, *président de l'École pratique des hautes études*

M. Olivier Boulnois, *directeur d'études à l'École pratique des hautes études, section des sciences religieuses*

M. Jean-François Canteneur, *directeur de l'enseignement catholique à Paris*

T. R. P. Éric de Clermont-Tonnerre, *o.p.*, *prieur du couvent de l'Annonciation à Paris*

M. Bruno Favel, *chef du département des Affaires européennes et internationales au ministère de la Culture*

R. P. Daniel Hani, *o.p., supérieur de la maison de Mossoul/Erbil*

M^c Alexandre Giquelo, *bibliophile*

Mgr Pascal Gollnisch, *directeur général de l'Œuvre d'Orient*

M. Paul-Henri Guernonprez, *bibliophile*

M. Alain Guépratte, *consul général de France à Erbil (Région autonome du Kurdistan d'Irak)*

M. Michaël Guichard, *directeur d'études à l'École pratique des hautes études, section des sciences historiques et philologiques*

Mme Danielle Jacquart, *doyen de la IV^e section de l'École pratique des hautes études*

M. le Pasteur Alain Joly, *pasteur de l'église luthérienne des Billettes à Paris*

T. R. P. Michel Lachenaud, *o.p., prieur provincial de la Province dominicaine de France*

M. Henri Lavagne d'Ortignes, *membre de l'Institut de France*

Baron Lejeune

T.R.P. Riccardo Lufrani, *o.p., prieur du couvent de la Minerve à Rome*

Sœur Véronique Margron, *op., prieure provinciale des Sœurs dominicaines de la Présentation de Tours*

R.P. Najeeb Michael, *o.p., fondateur et directeur du Centre numérique des manuscrits orientaux*

R. P. Adriano Oliva, *o.p., président de la Commission léonine*

R.P. Daniel Ols, *o.p., du couvent de la Minerve à Rome*

M. Jean-Christophe Peaucelle, *conseiller pour les affaires religieuses du Quai d'Orsay*

M. Bruno Racine, *président de la Bibliothèque nationale de France*

M. Yves Teyssier d'Orfeuil, *adjoint au conseiller pour les affaires religieuses du Quai d'Orsay*

M. l'abbé Xavier Snoëck, *curé de l'église Sainte-Élisabeth à Paris et chapelain de l'ordre de Malte*

M. Georges-Henri Soutou, *membre de l'Institut de France*

T.R.P. Guy Tardivy, *o.p., prieur du couvent Saint-Jacques*

Dom Columba Stewart, *o.s.b., directeur du Hill Museum & Manuscript Library à Collegeville (Minnesota)*

M. Jean Tulard, *membre de l'Institut de France*

M. André Vauchez, *membre de l'Institut de France*

Mgr Boutros Youssif, *professeur honoraire à l'Istituto Pontificio Orientale de Rome, professeur émérite à l'institut de liturgie de l'Institut catholique de Paris, vicaire en France de S. B. le patriarche de Babylone des chaldéens*



Huile sur toile (208 cm ; 233 cm)

Première moitié du XVIIe siècle (1648 ?)

Paris, cathédrale Notre-Dame

Don à la cathédrale du couvent dominicain
du faubourg Saint-Honoré en 1974, à l'occasion
du VIIe centenaire de la mort de saint Thomas.

Classé au titre des monuments historiques.

Saint Thomas d'Aquin, Fontaine de Sagesse *ou* *Le Triomphe de saint Thomas d'Aquin*

Ce tableau, datant probablement de 1648, est attribué au peintre langrois Antoine Nicolas (1605 - ?), un fils de brodeur qui commença très jeune son activité. Ainsi, réalisa-t-il en 1623 quatre peintures pour la chapelle des Jésuites de cette ville. On ignore toujours pour qui cette imposante composition était destiné, cependant, la communauté des Dominicaines de Saint-Maur-des-Fossés, à qui il appartenait avant d'arriver au couvent de l'Annonciation vers 1950, était établie à Langres en 1621. Saint Thomas d'Aquin (1225-1274) est assis sur un piédestal au centre de la composition, vêtu de l'habit de son Ordre. Il est identifié par son titre de *Doctor Angelicus*, « Docteur Angélique », inscrit à ses pieds. Il tient un crucifix de la main droite, la main gauche est posée sur un livre ouvert. Thomas porte un soleil retenu par une chaîne d'or, son emblème traditionnel faisant référence à l'un de ses écrits, et sa chape est étoilée. C'est avec ces ornements que saint Thomas d'Aquin apparut en vision à un dominicain du XIII^e siècle, Albert de Brescia : Sur sa poitrine brillait une escarboucle immense, en forme de soleil, jetant des feux de toutes parts. Sa chape était constellée de pierreries, sa tunique et son capuce avaient la blancheur de la neige. Au cours de cette vision, saint Augustin commenta lui-même au religieux la signification de ces ornements : [Saint Thomas] a éclairé de son enseignement l'Église de Dieu. Voilà ce que signifient les pierres précieuses qui lui servent de parure. Celle qui brille sur sa poitrine, marque spécialement la droiture d'intention avec laquelle il a défendu et affirmé la foi ; les autres désignent les livres nombreux et les écrits de toute sorte qu'il a composés. Soleil et chaîne dorée devinrent dès lors les attributs iconographiques de saint Thomas d'Aquin.

De part et d'autre du saint, des personnages tendent des écuelles pour se désaltérer à la source jaillissante qui sourd au pied du docteur Angélique. Une inscription au bas de la toile invite à venir s'y abreuver : *Hi puros promunt divino e fontes liquores* (« Ceux-ci tirent de pures liqueurs de la fontaine divine »). Quelle est donc cette source ? C'est la fontaine de la sagesse de saint Thomas ! Sa théologie est une « liqueur » spirituelle qui abreuve les âmes qui ont soif de connaître Dieu. Une gravure d'Adrian Collaert de 1615, représentant le même sujet, est plus explicite : sur la fontaine est inscrit *Summa D.T.* : le spectateur est invité à boire à la fontaine de la Somme théologique de saint Thomas.

Les personnages entourant le saint sont essentiellement des religieux, non seulement dominicains, mais aussi issus d'autres ordres : on reconnaît un carme, un franciscain et un capucin. Les laïcs ont eux aussi accès à la fontaine. Leur présence est évoquée par deux jeunes gens élégamment vêtus, agenouillés au premier plan. À l'heure où ce tableau est peint, l'enseignement de saint Thomas profite en effet à toute l'Église. Près d'un siècle auparavant, les pères du concile de Trente avaient largement consulté ses ouvrages, pour répondre aux controverses doctrinales soulevées par la Réforme. À l'issue de cet examen, saint Thomas est élevé au rang de Docteur de l'Église en 1567 : ses écrits apportent des réponses lumineuses aux questions de foi, et on souhaite qu'ils soient mieux connus de tous les chrétiens.

Grâce à la présence de cette peinture, saint Thomas d'Aquin occupe une place d'honneur en un lieu qui ne saurait oublier le docteur Angélique, « Fontaine de Sagesse ». Paris se souvient de Thomas qui professa la théologie en Sorbonne pendant trois ans, composa plusieurs ouvrages, dont une partie de la Somme, au couvent Saint-Jacques, et qui vint certainement se recueillir à la cathédrale, dont il vit construire le transept, au temps de saint Louis.



Saint-Thomas d'Aquin, église du noviciat des dominicains

En 1611, une branche réformée de l'Ordre des dominicains ouvrit un couvent à Paris, sur la rue Saint-Honoré. Vingt ans plus tard, cette communauté fit l'acquisition, à l'angle de la rue du Bac et du chemin des Vaches, d'un terrain pour y construire son noviciat. La chapelle primitive dédiée à saint Dominique fut remplacée, à partir de 1682, par l'édifice actuel construit sur les plans de Pierre Bullet (1639-1716).

Trop à l'étroit dans ce nouveau sanctuaire, les religieux firent construire en 1722 un second chœur – l'actuelle chapelle Saint-Louis- surmonté d'un plafond peint en 1723 et 1724 par François Lemoine, La Transfiguration. Ils dotèrent également leur église de chapelles latérales permettant d'édifier en 1769, selon les dessins d'un religieux du couvent, le frère Claude, la façade de style « jésuite » complétée par une allégorie de la Religion, due à François-Charles Butteux (1732- ?), au centre du tympan.

À la même époque, l'église fut mise au goût du jour avec l'installation d'un nouveau maître-autel en marbre polychrome surmonté d'un rideau en stuc soutenu par des anges dorés s'inclinant devant la Gloire céleste, monumentale composition qui existe toujours. Le décor du nouveau chœur avait fait l'objet d'un soin tout particulier. De riches lambris figurant les scènes de l'Ancien Testament encadraient neuf toiles peintes par le fameux frère André (1662-1754), élève de Carlo Maratta et de Jean Jouvenet. Ce peintre dominicain s'était déjà fait connaître en peignant, entre les années 1712 et 1735, six grands tableaux pour l'église Saint-Dominique à Bordeaux –actuellement église Notre-Dame- qui desservait le grand couvent des dominicains bordelais reconstruit en 1684.

Comme à Bordeaux, le cycle parisien était consacré à saint Dominique et aux grandes figures de l'Ordre.

À la veille de la Révolution, le couvent jouissait d'une grande prospérité. Les religieux furent expulsés en 1792. L'église, après avoir été entièrement dépouillée et vandalisée, finit par être transformée en église paroissiale, échappant ainsi à une destruction inévitable. En 1802, elle put retrouver son orgue ainsi que deux des grandes toiles peintes par le frère André pour le chœur des frères : Saint Dominique expliquant ses constitution à ses religieux, peint en 1738 et Saint Thomas en extase datant de 1730. En 2010, grâce au mécénat d'une famille de paroissiens, une grande toile du même auteur, Saint Louis recevant la couronne d'épines, réapparue en vente publique, a été offerte à l'église.

Sous le Directoire et l'Empire, Saint-Thomas d'Aquin s'est enrichie d'un patrimoine artistique souvent remarquable, complète tout au long du XIX^e siècle.



*Messe d'ouverture du triduum dominicain
Mémoire de saint Thomas d'Aquin*

*Vendredi 5 février 2016
église Saint-Thomas d'Aquin, Paris VII^e*

Sous la présidence de
S. Ém. Rév. le cardinal Dominik Duka, *o.p.*, archevêque de Prague

Chant d'entrée

« Ô Seigneur, à Toi la gloire » (E. Baranger)

1. Vous les cieux, (bis)
Vous les anges, (bis)
Toutes ses œuvres, (bis)
Bénissez votre Seigneur !

2. Astres du ciel, (bis)
Soleil et lune, (bis)
Pluies et rosées, (bis)
Bénissez votre Seigneur !

3. Feu et chaleur, (bis)
Glace et neige, (bis)
Souffles et vents, (bis)
Bénissez votre Seigneur !

4. Nuits et jours, (bis)
Lumière et ténèbres, (bis)
Éclairs et nuées, (bis)
Bénissez votre Seigneur !

5. Monts et collines, (bis)
Plantes de la terre, (bis)
Fauves et troupeaux, (bis)
Bénissez votre Seigneur !

6. Vous, son peuple, (bis)
vous, ses prêtres, (bis)
vous, ses serviteurs, (bis)
Bénissez votre Seigneur !

Kyrie

« Messe du 1^{er} mode » (A. Gouzes)

Gloria

« Messe du Partage » (E. Daniel)

Collecte

Seigneur Dieu, en saint Thomas d'Aquin,
ta providence a donné à l'Église
un maître de sagesse et un modèle de sainteté ;
accorde-nous, par ses mérites et à son exemple,
de te chercher loyalement
et de t'aimer plus que toute chose.
Par Jésus Christ.

Lecture du livre de la Sagesse (7, 7-10.15-16)

J'ai prié, et le discernement m'a été donné. J'ai supplié, et l'esprit de la Sagesse est venu en moi. Je l'ai préférée aux trônes et aux sceptres ; à côté d'elle, j'ai tenu pour rien la richesse ; je ne l'ai pas comparée à la pierre la plus précieuse ; tout l'or du monde auprès d'elle n'est qu'un peu de sable, et, en face d'elle, l'argent sera regardé comme de la boue. Plus que la santé et la beauté, je l'ai aimée ; je l'ai choisie de préférence à la lumière, parce que sa clarté ne s'éteint pas.

Que Dieu m'accorde de parler comme je comprends, et de concevoir une pensée à la mesure de ses dons, puisque lui-même guide la Sagesse et dirige les sages ; car nous sommes dans sa main : nous-mêmes, nos paroles, toute notre intelligence et notre savoir-faire.

Graduel

Psaume 36 (A. Gouzes)

Père, écoute la prière de ton Fils,
regarde le visage de ton Christ !

Fais confiance au Seigneur, agis bien,
habite la terre et reste fidèle ;
mets ta joie dans le Seigneur :
il comblera les désirs de ton cœur.

Dirige ton chemin vers le Seigneur,
fais lui confiance, et lui, il agira.
Il fera lever comme le jour ta justice,
et ton droit comme le plein midi.

Les lèvres du juste redisent la sagesse
et sa bouche énonce le droit.
La loi de son Dieu est dans son cœur ;
il va, sans craindre les faux pas.

Alléluia, alléluia

V./ « Seigneur, ouvre notre cœur pour qu'il recherche avec amour les paroles de ton Fils. » (cf. Ac 16, 14b)
Alléluia.

Évangile de Jésus-Christ selon saint Jean (16, 23b-28)

À l'heure où Jésus passait de ce monde à son père, il disait à ses disciples : « Amen, amen, je vous le dis : ce que vous demanderez au Père en mon nom, il vous le donnera. Jusqu'à présent vous n'avez rien demandé en mon nom ; demandez, et vous recevrez : ainsi votre joie sera parfaite. En disant cela, je vous ai parlé en images. L'heure vient où je vous parlerai sans images, et vous annoncerai ouvertement ce qui concerne le Père. Ce jour-là, vous demanderez en mon nom ; or, je ne vous dis pas que moi, je prierai le Père pour vous, car le Père lui-même vous aime, parce que vous m'avez aimé et vous avez cru que c'est de Dieu que je suis sorti. Je suis sorti du Père, et je suis venu dans le monde ; maintenant, je quitte le monde, et je pars vers le Père. »

Offertoire

Media Vita

(répons grégorien dominicain)

Media vita	Au mitan de la vie
In morte sumus.	Nous sommes dans la mort.
Quem quærimus adiutorem	Auprès de qui pourrions-nous chercher secours,
Nisi te, Domine,	sinon auprès de toi, Seigneur ?
Qui pro peccatis nostris	À cause de nos péchés,
Iuste irasceris.	Tu es irrité à bon droit.
Sancte Deus,	Saint Dieu,
Sancte fortis,	Saint fort,
Sancte et misericors Salvator :	Saint et miséricordieux Sauveur :
Amaræ morti ne tradas nos !	Ne nous livre pas à la mort amère !

Antienne composée en France, sans doute à la fin du VIII^e siècle, longtemps attribuée au nommé Nokter ; sans doute influencée par la liturgie orientale comme l'indique la triple invocation à la sainteté de Dieu (Trisagion grec) ; chantée en carême chez les Prêcheurs. La tradition rapporte qu'elle tirait des larmes au frère Thomas.

Prière sur les offrandes

Dieu plein de bonté, reçois favorablement
les dons que nous présentons avec joie
en la fête de saint Thomas ;
Accepte-nous tout entiers comme une offrande
qui te plaise.
Par Jésus.

Préface

Vraiment, il est juste et bon de te rendre gloire,
de t'offrir notre action de grâce,
toujours et en tout lieu, à toi, Père très saint,
Dieu éternel et tout puissant.
En ce jour où nous faisons mémoire de saint Thomas,
nous voulons te chanter et te bénir.
Car il s'était voué à la prière et à l'étude sacrée,
et tu l'as comblé d'une lumière plus haute,
celle de ta propre connaissance.
Ainsi a-t-il écarté les erreurs et leur obscurité
par la vérité de sa doctrine,
et, comme un soleil radieux,
la pureté de sa vie et de ses enseignements
a merveilleusement éclairé ton Église.

C'est pourquoi
avec tous les anges et tous les saints,
nous chantons l'hymne de ta gloire
et sans fin nous proclamons : Saint, Saint, Saint !...

Sanctus

« Messe du 1^{er} mode » (A. Gouzes)

Notre Père

récité.

Agnus Dei

« Messe du 1^{er} mode » (A. Gouzes)

Communion

« Donne-nous, aujourd'hui, Seigneur, le Pain de vie. » (A. Gouzes)

1 - Notre Père qui es aux cieux, que ton Nom soit sanctifié !
Dans la chair de ton Christ, Tu as glorifié ton Nom :
qu'en recevant son Corps, nous soyons saints comme Tu es saint !

2 - Notre Père qui es aux cieux, que ton Règne vienne !
Car ton Royaume n'est pas de ce monde,
mais la chair de Jésus nous donne les prémices du monde nouveau.

3 - Notre Père qui es aux cieux, que ta volonté soit faite sur la terre comme au ciel !
Que notre nourriture soit de faire ta volonté,
et que nous vivions du Christ, la Parole éternelle qui est sortie de Dieu !

4 - Notre Père qui es aux cieux, donne-nous aujourd'hui notre pain de ce jour !
Tu as tellement aimé le monde,
Père très bon, que tu lui as donné ton Fils, pour qu'il soit notre Salut.

5 - Notre Père qui es aux cieux, pardonne-nous nos offenses !
Ton Fils, l'agneau de Dieu, a porté nos péchés ;
heureux les invités au festin de l'Agneau !

6 - Notre Père qui es aux cieux, donne-nous de pardonner à ceux qui nous ont offensés !
Tu nous as pardonné dans la mort de ton Fils ;
dis seulement une parole et nous serons guéris.

7 - Notre Père qui es aux cieux, ne permets pas que nous soyons soumis à l'épreuve !
Jésus a combattu pour nous l'épreuve au désert,

et son corps livré nous libère de toute tentation.

8 - Notre Père qui es aux cieux, toi seul nous délivres du Mal.
Par le sang de ton Fils, Tu as éloigné de nous la colère,
et par sa chair ressuscitée, Tu as vaincu pour nous la mort.

Action de grâce

« Choral de la Présentation du Seigneur au Temple »

(d'après le choral n° 59 „Ich steh' an deiner Krippe hier”, « Devant la crèche tu me vois... », extrait de l'Oratorio de Noël, BWV 248, de J.-S. Bach)

Voici, j'envoie mon messenger, Alléluia, alléluia,
Le Christ, Lumière des nations, Alléluia, alléluia,
Je vous le donne comme un feu qui vient purifier votre cœur,
Alléluia, alléluia !
Pour nous sauver de nos péchés, Alléluia, alléluia,
Tu viens revêtir notre chair, Alléluia, alléluia,
Et sa parole comme un feu
Révélera le cœur de tous : Alléluia, alléluia !

Jérusalem, réveille-toi, Alléluia, Alléluia,
A la rencontre du Seigneur, Alléluia, Alléluia,
Il fait connaître son Salut, du milieu de son Temple,
Alléluia, alléluia !
Ouvrez-vous, Portes éternelles, Alléluia, Alléluia,
Et qu'Il entre le Roi de gloire, Alléluia, Alléluia,
C'est lui le Fils du Dieu Vivant, c'est le Seigneur de l'univers,
Alléluia, alléluia !

Prière après la communion

Ceux que tu fortifies, Seigneur, par le pain vivant,
formes-les aussi par l'enseignement du Christ,
pour qu'à l'exemple de saint Thomas,
ils connaissent ta vérité
et en vivent dans ton amour.

Par Jésus.

Vénération des reliques de saint Thomas d'Aquin

1/ O Spem miram (grégorien dominicain)

O spem miram quam dedisti
mortis hora te flentibus,
dum post mortem promisisti
te profuturum fratribus.

Ô quel merveilleux espoir tu as laissé
à ceux qui te pleuraient à l'heure où tu mourais,
Quand tu promis d'être utile
à tes frères après ta mort.

Imple, Pater, quod dixisti,
nos tuis juvans precibus.
Alleluia.

Accomplis, père, ce que tu as dit,
En nous secourant par tes prières.
Alléluia.

Qui tot signis claruisti
in aegrorum corporibus,
Nobis opem ferens Christi,
aegris medere moribus.

Toi qui resplendis pour tant de miracles
accomplis pour les malades,
en nous apportant l'aide du Christ,
affermiss-nous dans notre faiblesse.

Imple, Pater...

Accomplis, père, ...

Gloria Patri...

Gloire au Père...

Pièce de la liturgie dominicaine d'origine ambrosienne (de la liturgie de saint Ambroise à Milan), cette antienne était chantée pour demander l'intercession de saint Dominique pour le nouveau Maître de l'Ordre et toute la famille dominicaine.

Bénédiction solennelle

Que Dieu vous bénisse :

il a donné à saint Thomas
de scruter les profondeurs divines ;
qu'il vous accorde de l'aimer en toute vérité.
R./ Amen, amen.

Il a donné à saint Thomas
de chanter le mystère de l'Eucharistie ;
qu'il vous accorde de marcher
avec la force que donne cette nourriture.
R./ Amen, amen.

Il vous a donné de vénérer avec saint Thomas
le mémorial de la Passion du Christ ;

qu'il vous comble de grâce.
R./ Amen, amen.

Et que la bénédiction de Dieu tout puissant,
Le Père, le Fils et le Saint-Esprit,
Descende sur vous et demeure à jamais.
R./ Amen, amen.

Envoi.

Sortie : orgue.



Samedi 6 février *Cathédrale Notre-Dame de Paris*

Conférence donnée par S. Ém. Rév. le cardinal Dominik Duka, *o.p.*,
Archevêque de Prague

Le cardinal Dominik Duka, *o.p.*, est né le 26 avril 1943 à Hradec Králové dans la famille d'un militaire, qui participa à la résistance et qui, en 1944, entra comme soldat dans les troupes du Gouvernement. S'étant échappé avec l'aide du P. Jiří M. Veselý *o.p.*, il se retrouve en Italie, puis en Suisse et en Angleterre. Il entre ensuite dans les troupes de l'armée tchécoslovaque à la fin de la Seconde guerre mondiale. Dans les années cinquante, il est emprisonné comme la majorité des officiers Occidentaux.

Dans sa jeunesse, Dominik Duka fréquente l'école primaire et l'enseignement secondaire à Hradec Králové. En 1960, il termine ses études au Lycée de J. K. Tyl. Son baccalauréat en main, les études universitaires lui sont cependant interdites par les communistes pour les motifs politiques liés à sa famille. Ainsi commence-t-il à travailler à l'usine ZVÚ à Hradec Králové pour suivre, deux ans plus tard, une formation de serrurier-mécanicien. Dans les années 1962-1964, il accomplit son service militaire, puis revient à son emploi. En 1965, après bien des difficultés, Dominik Duka est reçu à la Faculté théologique des Saints Cyril et Méthode de Litoměřice. En janvier 1968, il entre dans l'Ordre des prêcheurs où il reçoit le nom de Dominik. À cette époque, l'Ordre poursuivait clandestinement sa mission sur le territoire tchécoslovaque. Le 6 janvier 1969, le futur prélat prononce ses premiers vœux. Le 22 juin 1970, il reçoit l'ordination sacerdotale des mains du cardinal Štěpán Trochta. Durant cinq ans, il exerce son ministère dans la région frontalière du diocèse de Prague, à Chlum svatě Máří, Jáchymov et Nové Mitrovce (aujourd'hui dans le diocèse de Plzeň). Le 7 janvier 1972, il prononce ses vœux solennels dans l'Ordre des prêcheurs – les Dominicains.

En 1975, l'administration du pays lui retire « le permis d'État pour l'administration spirituelle ». Pendant quinze ans, il est alors employé comme dessinateur dans l'usine de Škoda Plzeň. Il entre alors dans une vie intensive clandestine au sein de l'Ordre et se consacre aux études. De 1975 à 1986, il est exerce les fonctions de vicaire du provincial et de 1976 à 1981, celle de Maître des clercs. Dans le même temps, il collabore à la création d'un centre clandestin des Études religieuses et organise les activités religieuses de la jeunesse dominicaine sur tout le territoire de la Tchécoslovaquie. En 1979, il obtient sa licence de théologie à la Faculté Saint Jean-Baptiste de Varsovie.

En 1981, Dominik Duka est condamné aux termes de la loi 218/49 du Code pénal pour subversion de l'Église sur l'État. Il est alors emprisonné pendant quinze mois à Plzeň Bory, condamné pour ses activités au sein de l'Ordre, pour l'organisation des études des clercs dominicains, pour le « samizdat » et pour sa collaboration avec l'étranger. En 1986, il est nommé par le Maître général de l'Ordre provincial de la Province dominicaine tchécoslovaque, fonction qu'il occupe jusqu'en 1988. Après novembre 1989, Dominik Duka est élu président de la Conférence des Religieux et Supérieurs en République tchèque et vice-président de l'Union des Religieux et Supérieurs européens (1992-1996). Il donne alors des cours de théologie biblique à la Faculté de Théologie de l'Université de Palacký à Olomouc et devient membre de la Commission d'Accréditation du Gouvernement de la République tchèque.

Le 6 juin 1998, il est nommé par Jean Paul II vingt-quatrième évêque du diocèse de Hradec Králové et, le 26 septembre suivant, reçoit la consécration épiscopale des mains de l'archevêque Karel Otčenášek, du cardinal Miloslav Vlk et du Nonce apostolique, Mgr Giuseppe Copa (aujourd'hui cardinal) dans l'église du Saint-Esprit de Hradec Králové.

Dominik Duka s'emploie alors à perpétuer les activités généreuses et les projets lancés par son prédécesseur, l'archevêque Karel Otčenášek. Il propose ainsi que saint Adalbert devienne le troisième patron de son diocèse, fonde un Institut théologique au sein de son diocèse et le lycée religieux de Skuteč. En 2002, il convoque un Deuxième congrès eucharistique. Au cours de son ministère s'achève la reconstruction du Nouvel Adalbertinum dans lequel est ouverte la nouvelle bibliothèque de l'archevêché, aménagée en *salla terrena*. Est également reconstruite la Bibliothèque historique de l'Archevêché de Hradec Králové, établie dans l'ancienne résidence de l'évêque Trautmannsdorff. Le 10 novembre 2004, il publie le nouveau statut du Chapitre de la Cathédrale du Saint-Esprit et nomme de nouveaux chanoines. Dans les années 2000-2004, il est élu le vice-président de la Confédération des évêques tchèques. Le 6 novembre 2004, il est nommé par Jean Paul II administrateur apostolique du diocèse de Litoměřice, fonction qu'il occupe jusqu'au 22 novembre 2008. À la même époque, il organise la commémoration des 700 ans de la fondation de la cathédrale du Saint-Esprit à Hradec Králové. À cette occasion, il s'emploie à la reconstruction des vitraux, aux aménagements intérieurs ainsi qu'aux renouvellements liturgiques. Il initie aussi « La semaine de la rencontre et de la compréhension », témoignant de ses aspirations pastorales dans les grandes villes du pays pour instaurer un dialogue entre les croyants des différentes confessions et ceux qui cherchent. Le 9 juillet 2009, le prélat fonde la Cour ecclésiastique diocésaine. Il travaille ainsi pendant onze longues années à l'administration du diocèse de Hradec Králové, élaborant un Programme pastoral échelonné sur sept ans afin de mieux préparer son diocèse aux exigences du nouveau siècle.

Le 13 février 2010, Dominik Duka est nommé par Benoît XVI trente-sixième archevêque de Prague. La direction de l'archidiocèse lui est officiellement remise au cours d'une messe solennelle célébrée dans la cathédrale des Saints Guy, Venceslas et Adalbert, le 10 avril de la même année. Grand Maître de la Faculté théologique catholique de l'Université de Charles à Prague, il est élu le 21 avril suivant président de la Conférence des évêques tchèques. Lors de la fête de l'Épiphanie 2012, Benoît XVI élève l'archevêque de Prague au rang de cardinal de la Sainte Église Romaine, et le 18 février 2012 lui confère la barrette, l'anneau et le décret de la nomination dans la basilique vaticane. Dominik Duka est porteur de plusieurs décorations. Le 28 octobre de 2001, le Président de la République tchèque lui a conféré l'Ordre du Mérite ; le 2 juin 2003, le ministre de la Défense lui octroie la Croix du Mérite du deuxième grade et, le 3 juin 2008 ; la Croix du Mérite du premier grade. Le 2 juin 2007 enfin, il est honoré de la Grande Croix « Pro Piis Meritis » de l'Ordre Souverain de Malte.

Dominik Duka prend une part active à la vie culturelle et sociale de son pays. Il est membre du Forum éthique tchèque, du Conseil scientifique de la Faculté théologique catholique de l'Université de Charles à Prague. Il est président du Conseil administratif du Travail biblique catholique tchèque, membre du Centre des Études bibliques, membre de la Confédération des prisonniers politiques, rédacteur en chef de *Salve* – revue pour la théologie, la culture et la vie spirituelle, membre de la Revue internationale catholique *Communio* et président d'honneur de La Famille de Zdislava o.s. Au terme de sa vaste bibliographie, citons encore quelques-unes de ses monographies : « *Zápas o člověka* » (*La lutte pour l'homme*), « *Úvod do studia Písma svatého* » (*Introduction aux études de l'Écriture sainte*), « *Škola vnitřní modlitby* » (*École de la prière interne*) et « *Úvod do teologie* » (*Introduction à la théologie*). Il convient aussi de mentionner son apport de plus de trente ans à l'organisation et traduction de la Bible de Jérusalem en langue tchèque qui fut éditée en 2009. Pendant les années du régime totalitaire, il écrivait pour le « samizdat » les Études étrangères et des articles en *Sursum*. Il est aussi l'auteur de dizaines d'articles dans les publications étrangères et tchèques, ainsi que dans la presse quotidienne.

*Grandes heures de la prédication dominicaine
à Notre-Dame de Paris*

*L'abbé Henri-Dominique Lacordaire (Recey-sur-Ource, 1802 - Sorèze, 1861),
de l'Académie française*

Avocat, journaliste, prêtre, aumônier, député, éducateur, académicien... Lacordaire ne put unifier tout cela que dans une vocation dominicaine qui lui permettait d'allier le cloître et le monde, la parole et le silence, les mondanités et la solitude en Dieu.

Né en 1802, orphelin social, comme toute sa génération, de la Révolution française et de l'Empire, il n'eut de cesse de reconstruire la société française sur les bases apparemment contradictoires, mais pour lui indissociables, de la liberté et du christianisme.

Prédicateur aux succès nombreux et constants, il ne céda pourtant jamais à la facilité en prêchant à l'Église la liberté et à la société le Christ. Bataillant en chaire ou dans les journaux, épistolier compulsif et voyageur infatigable, ami fidèle au caractère pourtant entier, il fut de tous les combats, nombreux, de la première moitié du XIX^e siècle.

De culture classique mais de style romantique, il aima son temps et fut aimé de lui, ce qui ne l'empêcha pas d'être souvent seul et incompris. Ne tergiversant jamais avec les principes libéraux, il restaura l'Ordre dominicain retrouvant, par-delà six siècles, les intuitions de saint Dominique sur la vie commune, l'étude et la prédication au monde.

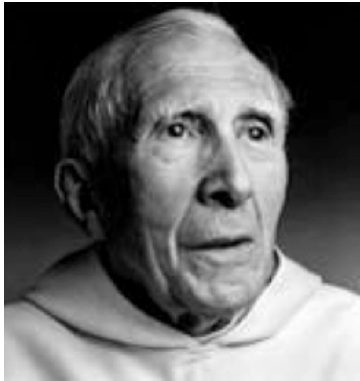
Il mourut d'épuisement mais son œuvre lui survit encore.

Ci-contre : *Louis Janmot (1814 - 1892), Henri Portrait de Lacordaire*. Bibliothèque du Saulchoir



Ambroise-Marie Carré, o.p.

membre de l'Académie française



Grand officier de la Légion d'honneur
Commandeur des Arts et des Lettres
Chevalier des Palmes académiques
Croix de guerre avec palmes
Chevalier de l'ordre de Léopold de Belgique

Né à Fleury-les-Aubrais (Loiret), le 25 juillet 1908. Études à l'école Saint-Joseph et au collège Sainte-Croix de Neuilly. Il entre dans l'ordre de Saint-Dominique en 1926, est ordonné prêtre en 1933. Rédacteur en chef de la Revue des Jeunes de 1936 à 1939.

Sa résistance au nazisme sous l'Occupation et l'aide qu'il apporta à des personnes en danger, sans acception de race ni de religion, lui valurent la Légion d'honneur et la croix de

guerre. Avant la guerre, puis après, donne de nombreuses prédications et conférences en France et à l'étranger (spécialement en Belgique, aux Pays-Bas, en Suisse, en Italie).

En 1948, il prêche le carême à Notre-Dame de Montréal. Par la suite il parlera plusieurs fois au Canada et aux États-Unis (particulièrement à Washington). De 1947 à 1959, il est aumônier de l'Union catholique du théâtre et de la musique chargée de la paroisse du spectacle. De 1959 à 1966, il prêche huit carêmes à Notre-Dame de Paris. En 1964, il est appelé par le pape Paul VI à donner les exercices spirituels au Vatican. Depuis 1966 il a pris la parole au cours de nombreuses messes radiodiffusées de France-Culture.

Le R. P. Carré a été élu à l'Académie française, le 26 juin 1975, au fauteuil du cardinal Jean Daniélou (37^e fauteuil). Mort le 15 janvier 2004 à Ancourt.

Fr. Jean Pierre Brice Olivier, o.p.

Frère dominicain du couvent Saint-Thomas d'Aquin à Lille, né en 1957, le frère Jean Pierre Brice Olivier, o.p., a dirigé une galerie d'Art Contemporain à Paris pendant douze ans.

Il a vécu pendant six ans dans le célèbre couvent de La Tourette (69) construit par Le Corbusier.

Passionné par la création contemporaine sous toutes ses formes, il a participé à la création de La-Cour-Dieu, une résidence d'artistes, en Bourgogne, dont il assure aujourd'hui la direction des
Il exerce son métier de prédicateur auprès des Équipes du Rosaire, de la Fraternité Lataste, de nombreuses communautés, et aussi en prison.

Il est l'auteur de plusieurs publications dont «Oser la chair», Cerf, Paris, 2014, qui a obtenu le Prix du Livre de Spiritualité Panorama - La procure 2015.

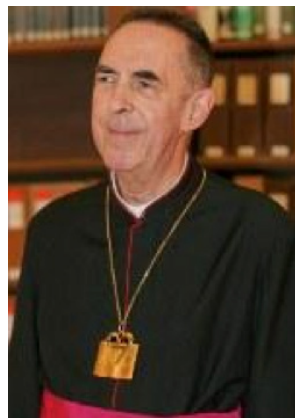


S. Exc. Mgr Claude DAGENS

Officier de la Légion d'honneur, évêque émérite d'Angoulême
membre de l'Académie française

Né à Bordeaux le 20 Mai 1940 de parents aux racines girondines et pyrénéennes, Claude Dagens, après des études primaires dans l'enseignement catholique, est entré au lycée Montaigne de Bordeaux, où il fait ses études secondaires jusqu'à la classe de première supérieure.

Reçu à l'École normale supérieure en juillet 1959, il y a entrepris des études littéraires, et spécialement des études latines, jusqu'à l'agrégation de lettres classiques, à laquelle il est reçu en août 1963. Pendant ces années à l'École normale supérieure, il fut membre des équipes nationales de la Jeunesse étudiante chrétienne (JEC) et de la Fédération française des étudiants catholiques (FFEC). En 1963 et 1964, il bénéficie d'une année supplémentaire qu'il passe à Rome, où il suit les cours de l'Institut pontifical d'archéologie chrétienne, dont il est licencié.



En 1964 et 1965, il est professeur de lettres au lycée Montaigne de Bordeaux. De 1965 à 1967, il est membre de l'École Française de Rome, où il poursuit des recherches en iconographie paléochrétienne et commence une thèse sur le pape saint Grégoire le Grand (590-604).

Il choisit alors de répondre à l'appel de Dieu, en revenant en France et en entrant, en septembre 1967, au Séminaire des Carmes, à l'Institut catholique de Paris où il suit des études de théologie. Il reçoit l'ordination sacerdotale le 4 Octobre 1970, dans sa paroisse d'origine, à Bordeaux.

Il exercera d'abord son ministère de prêtre à Paris, dans la paroisse saint Jacques du Haut Pas, de 1970 à 1972, tout en enseignant le grec biblique et l'histoire des origines chrétiennes à la Faculté de Théologie de l'Institut catholique, et en poursuivant ses recherches sur saint Grégoire le Grand.

Il revient à Bordeaux en 1972 : il y sera jusqu'en 1987 professeur au Séminaire diocésain, où il enseigne l'anthropologie chrétienne. Il collabore aussi à la pastorale d'une paroisse du Centre ville, assure des tâches multiples de formation et commente chaque mois l'actualité religieuse et politique. Il a soutenu en 1972 une thèse de théologie à l'Institut catholique de Paris, et en 1975, à la Sorbonne, une thèse de lettres sur Culture et expérience chrétiennes chez saint Grégoire le Grand.

À partir de 1977, il enseigne aussi l'histoire des origines chrétiennes à la Faculté de Théologie de l'Institut catholique de Toulouse, dont il est élu Doyen en 1981. De 1981 à 1987, il partage son ministère de formation entre Bordeaux et Toulouse.

En juin 1987, il est appelé à devenir évêque auxiliaire de Poitiers. Il reçoit l'ordination épiscopale le 20 Septembre 1987, en la cathédrale de Bordeaux. Il exercera son ministère d'évêque auxiliaire jusqu'en juin 1993. Il est alors appelé à devenir évêque coadjuteur, puis évêque titulaire du diocèse d'Angoulême.

Élu, à plusieurs reprises, membre de la Commission doctrinale des évêques de France, il a été, en 1996, le concepteur et le rédacteur de la Lettre aux catholiques de France, qui a obtenu un des grands prix de l'Académie Française. Cette lettre avait été précédée de deux rapports substantiels en vue de « proposer la foi dans la société actuelle ». Ces textes ont été traduits dans plusieurs langues de pays européens (Italie, Portugal, Hongrie, Espagne, Allemagne, Pays-Bas).

À l'occasion du centenaire de la loi de 1905, Claude Dagens a publié de nombreuses réflexions relatives à la présence de la Tradition chrétienne et de l'Église catholique dans la société française. Il a été élu à l'Académie française le 17 Avril 2008, au fauteuil de René Rémond (1^{er} fauteuil).

Jacques Kauffmann, organiste



Né à Mulhouse, il a étudié au Conservatoire national de Musique de Mulhouse, puis auprès de Xavier Darasse, et, pendant trois ans avec Jean Boyer. Il est titulaire de l'orgue de l'église des Dominicains (couvent de l'Annonciation) à Paris et enseigne comme professeur d'éducation musicale à Verneuil-sur-Seine dans les Yvelines. Comme interprète, il donne de nombreux récitals et a enregistré 11 disques consacrés à divers compositeurs allant du XVII^e au XX^e siècle. Ces enregistrements ont souvent obtenu des critiques élogieuses dans la presse musicale – Le Monde de la Musique, Diapason, Répertoire, La revue du son, ffff dans Télérama pour les 21 Noël chez studio SM.

Fr. André Gouzes, o.p.

André Gouzes (né en 1943 à Brusque, petit village de l'Aveyron non loin de l'abbaye de Sylvanès) est un religieux dominicain français, musicien, qui est l'un des principaux auteurs actuels de chants liturgiques chrétiens.

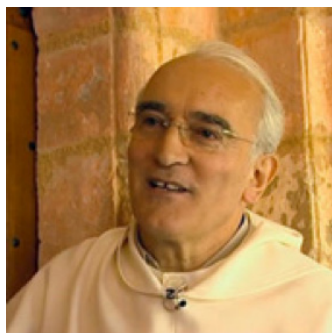
Il est l'un des rares compositeurs contemporains à conjuguer tradition harmonique et modernité du langage. Par son œuvre, depuis trente ans, il est l'artisan d'un renouveau du chant liturgique.

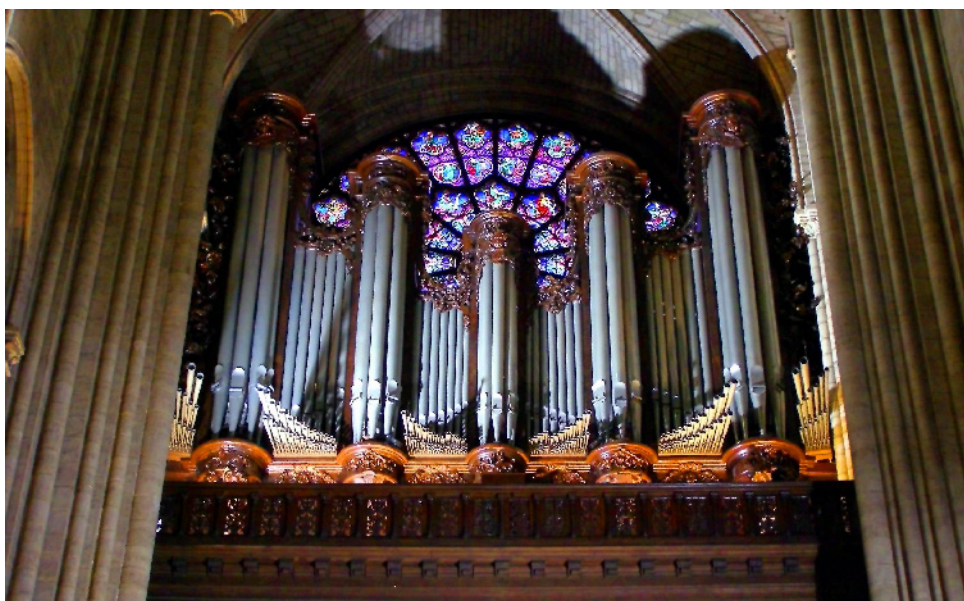
André Gouzes s'initie à la musique dès son enfance sur les bancs de l'église de Brusque, et très jeune, il fera preuve de talents précoces dans l'écriture, l'harmonie, le contrepoint, mais également dans la maîtrise de l'orgue et du piano. De 1961 à 1963, il est élève dans le célèbre collège dominicain de Sorèze dans le département voisin du Tarn. À l'âge de vingt ans, il entre dans l'Ordre des frères prêcheurs (les Dominicains), poursuit des études de théologie et de musique à Paris, puis est envoyé à l'université de Montréal, au Canada, pour parachever sa formation.

André Gouzes est le créateur de la « Liturgie chorale du Peuple de Dieu », un corpus liturgique de plus de 3 000 pages, en français, mais aussi traduit et édité en nombreuses langues. Ce travail sur le patrimoine musical liturgique s'inspire de, s'enracine dans, et renoue avec les plus authentiques traditions musicales du Christianisme (chant grégorien, polyphonie ancienne, choral protestant mais aussi modalité byzantine).

Depuis 1975, il restaure et anime l'abbaye de Sylvanès, joyau de l'art cistercien en Aveyron. Il est directeur du « Centre de formation à la liturgie et au chant sacré » de l'abbaye de Sylvanès.

Le 23 janvier 2005, le frère André Gouzes a été reçu à l'Académie des Jeux floraux de Toulouse, vénérable institution fondée en 1323. En 2006, André Gouzes a été promu au grade de chevalier de la Légion d'honneur.





Grandes orgues de Notre-Dame de Paris

Lecture de deux extraits du
“Mémoire pour le rétablissement en France de l’Ordre des Frères Prêcheurs”
(1839)
par M. l’abbé H. Lacordaire.

Dietrich Buxtehude : Praeludium en Sol mineur (BuxWV 149)
(1637-1707)

Premier extrait lu par le R.P. Jean Pierre Brice Olivier, o.p. :

« Mon pays,

Pendant que vous poursuivez avec joie et douleur la formation de la société moderne, un de vos enfants nouveaux, chrétien par la foi, prêtre par l’onction traditionnelle de l’Eglise catholique, vient réclamer de vous sa part dans les libertés que vous avez conquises, et que lui-même a payées. Il vous prie de lire le Mémoire qu’il vous adresse ici, et connaissant ses vœux, ses droits, son cœur même, de lui accorder la protection que vous donnerez toujours à ce qui est utile et sincère. Puissiez-vous, mon pays, ne jamais désespérer de votre cause, vaincre la mauvaise fortune par la patience, et la bonne par l’équité envers vos ennemis ; aimer Dieu qui est le père de tout de que vous aimez, vous agenouiller devant son fils Jésus-Christ, le libérateur du monde ; ne laisser passer à personne l’office éminent que vous remplissez dans la création ; et trouver de meilleurs serviteurs que moi, mais non pas de plus dévoués !

(...) Or, nous vivons dans un temps où un homme qui veut devenir pauvre et le serviteur de tous, a plus de peine à accomplir sa volonté qu’à se bâtir une fortune et à se faire un nom. Presque toutes les puissances européennes, rois et journalistes, partisans de la monarchie absolue ou de la liberté, sont ligüés contre le sacrifice volontaire de soi, et jamais dans le monde on n’eût tant de peur d’un homme allant pieds nus et le dos couvert d’une casaque de méchante laine.

(...) Ce qui est inexplicable, c’est que quelques hommes las des passions du sang et de l’orgueil, pris pour Dieu et pour les hommes d’un amour qui les détache d’eux-mêmes, ne puissent se réunir dans une maison à eux, et là, sans privilège, sans vœux reconnus de l’état, uniquement liés par leur conscience, y vivre à cinq cents francs par tête, occupés de ces services que l’humanité peut bien ne pas concevoir toujours, mais qui, dans tous les cas, ne font de mal à personne. Cela est inexplicable, pourtant cela est. Et quand nous, ami passionné de ce siècle, né au plus profond de ses entrailles, nous lui avons demandé la liberté de ne croire à rien, il nous l’a permis. Quand nous lui avons demandé la liberté d’aspirer à toutes les charges et à tous les honneurs, il nous l’a permis. Quand nous lui avons demandé la liberté d’influer sur ses destinées en traitant, tout jeune encore, les plus graves questions, il nous l’a permis. Quand nous lui avons demandé de quoi vivre avec toutes nos aises, il l’a trouvé bon. Mais aujourd’hui que pénétré des éléments divins qui remuent aussi ce siècle, nous lui demandons la liberté de suivre les inspirations de notre foi, de ne plus prétendre à rien, de vivre pauvrement avec quelques amis touchés des mêmes désirs que nous, aujourd’hui nous nous sentons arrêté tout court, mis au ban de je ne sais combien de lois, et l’Europe presque entière se réunirait pour nous accabler, s’il le fallait.

(...) Pourtant, quel mal y a-t-il à tout cela ? Si ce ne sont pas des mérites, ce sont au moins des goûts innocents. Et se pourrait-il concevoir qu’un pays où l’on proclame depuis cinquante ans la liberté, c’est-à-dire, le droit de faire ce qui ne nuit pas à autrui, poursuivit à outrance un genre de vie qui plaît à beaucoup et qui ne nuit à aucun ? A quoi bon verser tant de sang pour les droits de l’homme ? Est-ce que la vie commune n’est pas un droit de l’homme, quand même elle ne serait pas un besoin de l’humanité ? »

**Pierre Cochereau (1924-1984) : Trois extraits des
« Treize improvisations sur les versets de vêpres » (transcription de J. Joulain) :
versets n°2 ; n°8 , n°5.**

Second extrait :

« La nature et la société, par leur inaltérable sève, se riront toujours de ces spéculateurs qui croient changer les essences, et qu'une loi peut mettre à mort les chênes et les moines : les chênes et les moines sont éternels.

Si l'on regarde de plus près la constitution présente des communautés religieuses, on comprendra mieux encore le principe de force qui les fait lutter avec avantage contre tous les préjugés. Une communauté religieuse se compose de trois parties, l'élément matériel, l'élément spirituel et l'élément d'action. J'entends par l'élément matériel le mécanisme extérieur de la vie, c'est-à-dire, les règles qui déterminent le logement, le vêtement, la nourriture, le lever et le coucher ; enfin tous les actes relatifs au soutien du corps. L'élément spirituel consiste dans les trois vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance ; d'où découlent et auxquels se joignent tous les rapports avec Dieu. L'élément d'action est le moyen par lequel une communauté religieuse influe sur la société. Il est facile de voir que ces trois éléments échappent nécessairement à toute atteinte dans un pays où la force brutale n'est pas l'unique raison des choses.

(...) Pourtant, on vous enverra des gendarmes à votre porte et dans votre intérieur ; vous aurez beau invoquer la propriété, le domicile, la liberté individuelle : on vous répondra que toutes ces choses sont sacro-saintes, mais que la liberté de conscience l'étant bien davantage, on est obligé, au prix de tous les sacrifices, de vous ôter malgré vous le poids insupportable de votre vœu, lequel, il est vrai, vous liera encore après que vous aurez été chassé, mais ce sera votre affaire. On se garde de vous enlever la foi qui fait la force de votre vœu, on ne nous prive que de la consolation de le remplir. On vous laisse la liberté de la servitude intérieure : qui peut vous la ravir ? On ne vous ôte que la servitude de la liberté extérieure : de quoi vous plaignez-vous ?

(...) Malgré tout, nous voilà revenus, nous, moines, religieuses, frères et sœurs de tout nom ; nous voilà revenus parce que nous n'avons pu faire autrement, parce que nous sommes les premiers vaincus par la vie qui est en nous ; nous sommes innocents de notre immortalité, comme le gland qui croit au pied d'un vieux chêne mort est innocent de la sève qui le pousse vers le ciel. Ce n'est ni l'or ni l'argent qu nous ont ressuscités, mais une germination spirituelle déposée dans le monde par la main du Créateur, et qui est aussi industrielle que la germination naturelle. Ce n'est ni la faveur du gouvernement ni celle de l'opinion qui ont protégé notre existence, mais une force secrète qui soutient tout ce qui est vrai.

»

**Léon Boëllmann : Toccata de la Suite Gothique.
(1862-1897)**

**Gaston Litaize : Prélude liturgique n°XVII
(1909-1991)**

**Jean Langlais : Dialogue sur les mixtures (de la Suite Brève)
(1907-1991) Cantique (variations sur Adoromp holl)
(de la Suite Folklorique)
Canzona (de la Suite Folklorique)**

*Lecture de deux extraits de
Chaque jour je commence, (Paris, Cerf, 1993)
du R.P. Ambroise-Marie Carré, o.p.*

Premier extrait (pp. 92, 94-95) lu par son S. Exc. Mgr. Claude Dagens, de l'Académie française :

LA VICTOIRE DE LA MISÉRICORDE

Malgré les incertitudes et les confusions des années que nous vivons, quelques-uns de mes amis prédisent un nouveau printemps pour l'Église. Ils fondent leur optimisme sur l'arrivée à l'âge adulte de jeunes gens et de jeunes filles pour qui la contestation qui sévit sera un fait dépassé. Ceux-là mettront leurs forces au service d'autres batailles, celles de la reconstruction. Ils aménageront et développeront ces communautés fraternelles dont on jette les bases aujourd'hui, et qui cherchent comment vivre concrètement, là où l'on est, les Béatitudes. Pour ma part je soupèse déjà les fruits de la victoire que je sens se préparer, la victoire de la miséricorde. Si le droit et la charité se mettent peu à peu à coïncider en vérité, combien de ces chrétiens qui s'estimaient « en-dehors » modifieront, de l'intérieur, le visage de l'Église ! Ce n'est plus le pape qui formulera un vœu : « Que chacun dise : je suis ici chez moi », c'est chacun d'eux qui livrera à tous son expérience : « Ici, je suis aimé. »

Mais la miséricorde réclame aussi de l'Église un discernement sans cesse à l'œuvre. Jean XXIII me le disait avec force, au cours d'une audience privée. S'étant approché d'une des fenêtres de son bureau-bibliothèque, il me montra la foule qui traversait la place Saint-Pierre : « Voyez tous ces gens. Qui sont-ils ?... Il faut essayer de les comprendre... En tout cas ne confondez jamais les hommes avec leurs erreurs. » Dans ce que nous condamnons, est-ce tout l'homme qui est en cause, ou bien tel aspect seulement de sa personnalité et de sa vie ? Le grand reproche que j'adresse aux collectionneurs de clefs est précisément de ne définir les êtres que par une partie d'eux-mêmes, sans égard pour les valeurs évangéliques dont ces vies peuvent aussi porter témoignage. Ils ne voient que la transgression d'un principe ou d'une loi, ils jugent d'après cela, et d'après cela uniquement. Comme les canonistes sans théologie ils ignorent que l'écume de l'océan n'est pas tout l'océan. Dans la Samaritaine Jésus n'a pas vu que la femme aux cinq maris. Il ne lui a pas dit non plus qu'elle avait bien fait. Il lui a annoncé le Messie et l'a fait entrer dans la communion de son amour.

D. Buxtehude : Toccata en Fa Majeur (BuxWV 157)

Second extrait (pp. 75-78) :

CE NE SONT PAS SEULEMENT LES VAINQUEURS QUI JUGENT

L'homme consulté est un pécheur, comme celui qui le consulte : rien de plus banal que de le rappeler. Et pourtant je me suis souvent trouvé pris au piège de ma « spécialisation ». Pour l'interlocuteur en quête de Dieu, pour les angoissés, les malheureux, les révoltés, les hommes épris de justice, comme pour les foyers désireux de progresser, j'étais celui qui sait, celui qui connaît aussi bien « ce qu'il y a dans l'homme » que les mystères d'En-haut. Cet expert en humanité et en divinité peut

facilement se prendre pour un maître. Seule l'habitude de se situer soi-même en face de Dieu comme l'Enfant prodigue permet de regarder les autres, n'importe quels autres, comme des frères. L'Enfant prodigue... Oui, notre casier judiciaire est sans tache, le monde nous considère, et le premier réflexe devant certains aveux est de garder la tête haute. Ne pas la garder de quelque façon serait, d'ailleurs, du plus mauvais effet, car celui qui confesse ses misères ne trouve en général nul réconfort à s'entendre répliquer : « C'est comme moi ! » Il subodore que le confident n'attend que l'occasion de parler de lui, et cette interversion des rôles ne l'intéresse que médiocrement. Aussi ai-je dit : en face de Dieu. Le fils repentant sait quelles pages ses faiblesses ont écrites au Livre de Vie. Il hausse les épaules devant les rodomontades de Jean-Jacques Rousseau apostrophant le Juge Suprême : « Qu'un seul te dise, s'il l'ose : je fus meilleur que cet homme-là... » C'est bien plutôt le cri d'Hamlet qui le poursuit : « Je suis, quant à moi, passablement honnête, et pourtant je pourrais m'accuser de fautes à faire souhaiter que ma mère n'eût jamais enfanté. » La société ne m'accuse pas d'homicide, ni de détournement de biens. Mais y a-t-il un condamné sur la terre à qui j'aie le droit de jeter la première pierre ?

Parce que l'amour que l'on a pour Dieu réalise peu à peu cette lucidité sur soi-même, il nous rend présent à autrui dans une communion que rien ne peut égaler. Je me souviens d'une phrase prononcée, peu après la guerre, au cours d'un procès où comparaissaient des Allemands. Elle m'avait tant frappé que je la commentai plus tard à la Sainte-Chapelle, au cœur du Palais de Justice. L'avocat, qui était français, n'hésita pas à mettre en garde le tribunal : de toute évidence, déclara-t-il, « ce sont seulement les vainqueurs qui jugent... » L'enfant qui retourne vers le Père qu'il a fui, et se convertit chaque jour car chaque jour il pêche, celui-là n'est pas, ne sera jamais un vainqueur, un vainqueur qui juge. Parce qu'il ne cesse pas de revenir vers la maison où Quelqu'un l'attend, il nous communique cette joie qui ruisselle de l'Évangile. Comme nous tous, il était « perdu » ; le voici « retrouvé ».

P. Cochereau : Quatre extraits des «Treize improvisations sur les versets de vèpres» :

Verset N° 7 (fanfare)

Verset N° 4 (fonds d'orgue)

Verset N° 12 (intermezzo)

Verset N° 13 (toccata)



*Messe pontificale de l'approbation de l'Ordre
célébrée en la cathédrale Notre-Dame de Paris*

par

LL. Ém. Rév. NN. SS. les cardinaux
André Vingt-trois, Archevêque de Paris
et

Dominik Duka, o.p., Archevêque de Prague

*7 février 2015 à 18 heures 30
(V^e dimanche du Temps ordinaire, année C)*

*Prédication donnée par le T.R.P. Bruno Cadoré, o.p.
Maître de l'Ordre des Prêcheurs*

Retransmission en direct par la chaîne KTO

Chant d'entrée

Au sein de son Église, le Seigneur l'appela,
Pour porter sa Parole, il lui donna l'Esprit.
Le combla de sagesse, de gloire le vêtit,
Et sur lui fit descendre allégresse et bonheur.

Aux sources d'Évangile, le Seigneur le mena,
Le planta comme un arbre, près des eaux du salut.
Lui donna sans mesure la sève du savoir,
Lui fit en abondance porter du fruit de choix.

Du trésor de ses grâces, le Seigneur l'instruisit,
Dans la Nouvelle Alliance, lui enseigna la Loi.
Il lui donna d'en vivre avec fidélité,
Puis d'enseigner l'Église avec humilité.

Gloire à Toi, notre Père, qui nous attires à Toi,
Pour vivre en ta lumière, la joie des fils de Dieu.
Fais-nous grandir sans cesse, dans l'amour de ton Fils,
Et rechercher ta face, guidés par ton Esprit.

Texte : Fr. A.-M. Besnard, o.p.

Musique : Choral de J.-S. Bach

Oraison d'ouverture

Permits, Seigneur, que ton Église trouve un secours
dans les mérites et les enseignements
de saint Dominique :
Qu'il intercède pour nous avec toute sa tendresse,
après avoir été un prédicateur éminent de ta vérité.
Par Jésus-Christ.

Première lecture

VL a vocation d'Isaïe : messenger de Dieu

Lecture du livre d'Isaïe (Is 6, 1-8)

L'année de la mort du roi Ozias, je vis le Seigneur qui siégeait sur un trône très élevé ; les pans de son manteau remplissaient le Temple. Des séraphins se tenaient au-dessus de lui. Ils avaient chacun six ailes : deux pour se couvrir le visage, deux pour se couvrir les pieds, et deux pour voler. Ils se criaient l'un à l'autre : « Saint ! Saint ! Saint, le Seigneur de l'univers ! Toute la terre est remplie de sa gloire. » Les pivots des portes se mirent à trembler à la voix de celui qui criait, et le Temple se remplissait de fumée. Je dis alors : « Malheur à moi ! je suis perdu, car je suis un homme aux lèvres impures, j'habite au milieu d'un peuple aux lèvres impures : et mes yeux ont vu le Roi, le Seigneur de l'univers ! » L'un des séraphins vola vers moi, tenant un charbon brûlant qu'il avait pris avec des pincettes sur l'autel. Il s'approcha de ma bouche et dit : « Ceci a touché tes lèvres, et maintenant ta faute est enlevée, ton péché est pardonné. » J'entendis alors la voix du Seigneur qui disait : « Qui enverrai-je ? qui sera notre messenger ? » Et j'ai répondu : « Me voici : envoie-moi ! »

Psaume responsorial 137

Antienne : Chantez pour le Seigneur le cantique nouveau !
Annoncez de jour en jour la nouvelle de son salut !

De tout mon cœur, Seigneur, je te rends grâce :
tu as entendu les paroles de ma bouche.
Je te chante en présence des anges,
vers ton temple sacré, je me prosterne.

Je rends grâce à ton nom pour ton amour et ta vérité,
car tu élèves, au-dessus de tout, ton nom et ta parole.
Le jour où tu répondis à mon appel,
tu fis grandir en mon âme la force.

Tous les rois de la terre te rendent grâce
quand ils entendent les paroles de ta bouche.
Ils chantent les chemins du Seigneur :
« Qu'elle est grande, la gloire du Seigneur ! »

Ta droite me rend vainqueur.
Le Seigneur fait tout pour moi !
Seigneur, éternel est ton amour :
n'arrête pas l'œuvre de tes mains.

Deuxième lecture

La vocation de Paul : annoncer le Ressuscité

Lecture de la première lettre de saint Paul Apôtre aux Corinthiens (1 Co 15, 1-11)

Frères, je vous rappelle la Bonne Nouvelle que je vous ai annoncée ; cet Évangile, vous l'avez reçu ; c'est en lui que vous tenez bon, c'est par lui que vous serez sauvés si vous le gardez tel que je vous l'ai annoncé ; autrement, c'est pour rien que vous êtes devenus croyants. Avant tout, je vous ai transmis ceci, que j'ai moi-même reçu : le Christ est mort pour nos péchés conformément aux Écritures, et il fut mis au tombeau ; il est ressuscité le troisième jour conformément aux Écritures, il est apparu à Pierre, puis aux Douze ; ensuite il est apparu à plus de cinq cents frères à la fois – la plupart sont encore vivants, et quelques-uns sont endormis dans la mort –, ensuite il est apparu à Jacques, puis à tous les Apôtres. Et en tout dernier lieu, il est même apparu à l'avorton que je suis.

[Car moi, je suis le plus petit des Apôtres, je ne suis pas digne d'être appelé Apôtre, puisque j'ai persécuté l'Église de Dieu. Mais ce que je suis, je le suis par la grâce de Dieu, et sa grâce, venant en moi, n'a pas été stérile. Je me suis donné de la peine plus que tous les autres ; à vrai dire, ce n'est pas moi, c'est la grâce de Dieu avec moi.

Bref, qu'il s'agisse de moi ou des autres, voilà ce que nous proclamons, voilà ce que vous croyez.]

Évangile

La vocation de Simon Pierre : pêcheur d'hommes

Alléluia. Alléluia.

La voix du Seigneur appelle : « Venez, suivez-moi, je ferai de vous des pêcheurs d'hommes. »

Alléluia.

Évangile de Jésus Christ selon saint Luc (Lc 5, 1-11)

Or, la foule se pressait autour de Jésus pour écouter la parole de Dieu, tandis qu'il se tenait au bord du lac de Génésareth. Il vit deux barques qui se trouvaient au bord du lac ; les pêcheurs en étaient descendus et lavaient leurs filets. Jésus monta dans une des barques qui appartenait à Simon, et lui demanda de s'écarter un peu du rivage. Puis il s'assit et, de la barque, il enseignait les foules. Quand il eut fini de parler, il dit à Simon : « Avance au large, et jetez vos filets pour la pêche. » Simon lui répondit : « Maître, nous avons peiné toute la nuit sans rien prendre ; mais, sur ta parole, je vais jeter les filets. » Et l'ayant fait, ils capturèrent une telle quantité de poissons que leurs filets allaient se déchirer. Ils firent signe à leurs compagnons de l'autre barque de venir les aider. Ceux-ci vinrent, et ils remplirent les deux barques, à tel point qu'elles enfonçaient. A cette vue, Simon-Pierre tomba aux genoux de Jésus, en disant : « Éloigne-toi de moi, Seigneur, car je suis un homme pêcheur. » En effet, un grand effroi l'avait saisi, lui et tous ceux qui étaient avec lui, devant la quantité de poissons qu'ils avaient pêchés ; et de même Jacques et Jean, fils de Zébédée, les associés de Simon. Jésus dit à Simon : « Sois sans crainte, désormais ce sont des hommes que tu prendras. » Alors ils ramenèrent les barques au rivage et, laissant tout, ils le suivirent.

Prière sur les offrandes

Écoute avec bonté, Seigneur, les prières que nous te présentons

par l'intercession de saint Dominique :

Que la puissance de cette eucharistie protège et encourage ceux qui luttent pour la foi.

Par Jésus.

Préface

Vraiment, il est juste et bon de te rendre gloire,
de t'offrir notre action de grâce,
toujours et en tout lieu,
à toi, Père très saint, Dieu éternel et tout puissant.
Dans un monde mourant de soif,
ta providence a suscité le bienheureux Dominique
pour proclamer ta vérité,
en puisant aux sources du Sauveur.
Assisté par la Mère de ton Fils,
ardent pour le salut des âmes,
il fonda son Ordre pour mener
le combat de la foi.
Par son enseignement et son exemple,
il amena au Christ un grand nombre d'hommes.

Ne parlant jamais que de toi ou avec toi,
il s'avançait dans les profondeurs de la sagesse.
Nourrissant son action de sa contemplation,
Il épuisa ses forces au service de ton Eglise.
C'est pourquoi,
avec les anges et tous les saints,
nous proclamons ta gloire,
en chantant d'une seule voix :

Saint ! Saint ! Saint ! ...

Chant de communion

R./ Vous qui recevez le corps et sang du Seigneur,
Célébrez dans la joie la Pâque immortelle !

1 – Il leur a donné un pain céleste
et l'homme a mangé le pain des Anges ;
nous avons pris un pain de bénédiction :
le Corps immaculé du Christ Sauveur !

2 – Il leur a donné le vin de l'immortalité
et l'homme a bu le breuvage du salut ;
nous avons goûté à la coupe de bénédiction :
le Sang précieux du Christ Sauveur !

3 – Nous Te rendons grâce, ô Christ notre Dieu :
Tu as daigné nous donner part à ton Corps et à ton Sang ;
Tu as su conquérir nos cœurs en venant nous visiter ;
aussi avec les Anges,
nous célébrons ta victoire sur la mort !

4 – Nous annonçons, Seigneur, ta Mort
et nous chantons, ô Christ, ta glorieuse résurrection ;
Tu nous as jugés dignes du banquet mystique et ineffable
et nous participons dans l'allégresse
à tes dons spirituels.

5 – Le Verbe qui est dans le sein du Père,
aujourd'hui s'est manifesté sur la Croix.
Il a voulu être mis en terre comme un simple mortel,
mais Il est ressuscité le troisième jour
et nous fait le don de sa grande miséricorde.

6 – Bénissez le Seigneur qui a fait de grandes choses !
Tous les peuples, louez le Seigneur !
O justes, tressaillez d'allégresse dans le Seigneur,
vous qui avez pris le Corps et le Sang du Christ Sauveur !

Prière après la communion

Seigneur notre Dieu,
en ce jour d'action de grâce
pour l'œuvre de saint Dominique,
tu nous as nourris de ton eucharistie ;
Fais que ton Église, ardente à te servir,
en reçoive tous les fruits,
et qu'elle soit soutenue par la prière
de celui qui l'éclaira de sa prédication.

Par Jésus.

Bénédiction solennelle

Dieu le Père tout-puissant,
a institué sain Dominique serviteur de l'Évangile :
qu'il vous confirme dans votre vocation.
R./ Amen.

Il a manifesté la tendresse et l'humanité
de notre Sauveur
en son ami Dominique :
qu'il vous transfigure à l'image de son Fils.
R./ Amen.

Il a doté saint Dominique
de sa miséricorde pour les pécheurs et pour les pauvres :
qu'il vous remplisse du Saint-Esprit
pour annoncer l'Évangile de la paix.
R./ Amen.

Et que la bénédiction de Dieu tout-puissant,
Le Père, le Fils + et le Saint-Esprit,
Descende sur vous et demeure à jamais.
R./ Amen.

Chant final à la Vierge Marie

Grand Salve dominicain (utilisé depuis 1221 à l'office de complies)

Salve Regina, Mater misericordiæ :
Vita, dulcedo, et spes nostra, salve.
Ad te clamamus, exsules filii Hevæ.
Ad te suspiramus, gementes et flentes
In hac lacrimarum valle.
Eia ergo, advocata nostra,
Illos tuos misericordes oculos
Ad nos converte.
Et Jesum, benedictum fructum ventris tui,
Nobis post hoc exilium ostende.
O clemens, O pia, O dulcis Virgo Maria.

*Salut Reine, Mère de miséricorde :
notre vie, notre douceur et notre espérance, salut !
Vers toi nous crions, enfants d'Ève exilés,
Vers toi nous soupirons, gémissant et pleurant
dans cette vallée de larmes.
Or donc, notre avocate,
tes regards miséricordieux
tourne-les vers nous.
Et Jésus, le fruit béni de tes entrailles,
montre-le-nous après cet exil.
Ô clémente, ô miséricordieuse, ô douce Vierge Marie !*





Lettre du T.R.P. Bruno Cadoré, o.p.

Maître de l'Ordre des Prêcheurs
donnée pour l'ouverture de l'année du Jubilé de l'Ordre des Prêcheurs

« *Oui, malheur à nous si nous n'annonçons pas l'Évangile* » (cf. 1Co 9, 16)
L'Ordre des Prêcheurs, hier, aujourd'hui, et demain

Mes très chers sœurs et frères,

Va et Prêche !

Depuis la célébration de l'anniversaire de l'installation des premières moniales de l'Ordre à Prouilhe, chaque année de la neuvaine proposée par le frère Carlos nous a préparés à entendre aujourd'hui cet envoi. Notre tradition dominicaine nous dit que Dominique l'entendit un jour de saint Pierre et saint Paul : « Va et prêche, car Dieu t'a choisi pour l'acquitter de ce ministère », lui dirent-ils. À la porte de la basilique de Sainte-Sabine, cette même formule a été reprise par celle qui a écrit cette belle icône où saint Dominique, à son tour, s'adresse à nous tous, frères et sœurs en la famille dominicaine : Va, et prêche ! *Vade Praedica !*

Répondre à cet appel - non seulement chacun individuellement mais tous ensemble, comme communion fraternelle, en solidarité apostolique avec nos communautés, et en nous engageant le plus vivement possible dans la dynamique de la sainte prédication qu'est la famille dominicaine - sera notre manière d'actualiser la confirmation de l'Ordre dont nous célébrons le huit-centième anniversaire. Sollicité par Dominique de Guzman, le Pape Honorius III a confirmé l'Ordre comme l'Ordre des Prêcheurs en 1216. Aujourd'hui, sollicités par les besoins du monde et avec la même volonté que Dominique de servir l'Église et le mystère de sa communion, il nous revient en quelque sorte de confirmer à notre tour cet Ordre des Prêcheurs dont Honorius III écrivait qu'en consacrant toutes leurs forces à faire pénétrer la Parole de Dieu et à évangéliser par le monde le nom de notre Seigneur Jésus-Christ, Dominique et ses frères répondaient à la volonté de « Celui qui ne cesse de féconder son Eglise par de nouveaux croyants voulut conformer nos temps modernes à ceux des origines et diffuser la foi catholique » (18 janvier 1221).

« Annoncer l'Évangile n'est pas un motif de fierté pour moi, c'est une nécessité qui s'impose à moi : malheur à moi si je n'annonce pas l'Évangile ! ». Nous sommes certes loin de l'époque où écrivait Paul, mais par la prédication de tant et tant de nos sœurs et de nos frères, l'Église a élargi la tente de l'amitié avec Dieu ! Ces années de préparation du Jubilé ont été pour nous tous, sœurs et frères, laïcs et religieux, l'occasion d'évaluer la manière dont, à notre tour, nous contribuons, selon la voie ouverte par Dominique, à établir de la tente de l'amitié avec Dieu. Ce fut aussi probablement l'occasion de prendre conscience des obstacles qui progressivement ont pu brider l'enthousiasme des premiers jours, les lourdeurs institutionnelles, les peurs et besoins de sécurité personnels, le besoin de reconnaissance, les indifférences ou les découragements face aux fractures qui défigurent le monde. Certes, il nous faut prendre les moyens d'évaluer ce que nous faisons et pouvons faire, établir des plans, ici de déploiement de notre prédication pour donner toute sa place à la créativité apportée par les nouvelles vocations, là de préparation d'un moment de transition, parfois de récession. Mais l'avenir de la prédication de l'Évangile de la paix, le futur de la proclamation que ce monde, tel qu'il est, est le lieu où Dieu veut faire germer la semence du Royaume, ne seront sans doute pas d'abord le résultat de plans stratégiques, aussi pertinents pourront-ils être. Comme Dominique voulait le faire comprendre au Pape lorsqu'il lui demandait de confirmer les premiers fruits de son intuition, le feu de l'Évangile doit embraser d'abord l'existence de chaque Prêcheur : ils devaient « être » Prêcheurs. C'est ce feu intérieur qui nous a un jour donné l'audace de demander la grâce de consacrer toute notre vie à la Parole. C'est ce même feu qui peut établir en nous l'impatience,

l'insomnie, l'espérance que, de ville en village, le nom de Jésus-Christ devienne le nom d'un frère et d'un ami qui vient vivre familièrement avec les hommes, inspirant à tous la confiance d'aller vers Lui (ST III q 40 resp3).

Lorsque Paul exprime cette « nécessité intérieure », il le fait en disant comment lui-même a voulu chercher à se faire familier de tous, libre à l'égard de tous, se faisant l'esclave de tous : « Je me suis fait tout à tous pour en sauver sûrement quelques-uns. Et tout cela, je le fais à cause de l'Évangile, afin d'y avoir part » (cf. 1Co 9, 19 sv). C'est le même feu intérieur qui habite Dominique : l'ardeur de la prédication. La première tâche du prêcheur apparaît ainsi être celle de se lier à celles et ceux à qui il est envoyé. Parce qu'il désire que l'Évangile devienne la demeure de tous, il lie son destin à celui de ses interlocuteurs, au point d'accepter que sa liberté dépende de ces nouvelles amitiés, au point de recevoir sa liberté et sa créativité de cette dépendance (n'est-ce pas ce que signifie la mendicité ?). Le feu intérieur, pour l'apôtre, n'est pas seulement celui d'avoir quelque chose à dire ou à apporter, mais ce feu de l'impatience d'avoir part avec tous à ce monde qui recevra de la Vérité de l'Évangile, au jour voulu par Dieu, sa transfiguration. Pour Paul, nous le savons, cette transfiguration a la figure du mystère de l'unité de l'amour en Christ (Ep 3-4). Comment ne pas évoquer ici la si prophétique mosaïque de Sainte-Sabine ? (Ga 3, 28 ; Col 3, 11) : tous, vous n'êtes qu'un en Jésus-Christ, Il est tout, en tous ! Notre mission est de proclamer cette promesse de communion : l'étoile sur le front de Dominique nous rappelle celle de Bethléem qui se pose sur le lieu où la Parole entre en alliance, en communion avec les hommes. C'est la même lumière de la Parole qui vient habiter au cœur de la communauté. Cette « venue » est comme un feu intérieur, et c'est ce feu que nous brûlons de transmettre aux autres. Flamme de la prédication : symbole de notre jubilé et de notre mission. Animé par ce feu, dans un monde qui semble parfois être voué aux divisions et aux conflits, quand les identitarismes et les polarisations se trouvent complices de ce qui fait obstacle à la communion dans la diversité, à une époque où les religions elles-mêmes ne savent pas toujours comment échapper à ces tentations, animé par ce feu de la promesse d'une communion promise, va et prêche !

Et voilà que revient l'image de la vision de Dominique: le bâton de Pierre et le livre de Paul. Le bâton de Pierre, d'abord, pour ne jamais oublier qu'il est un seul Berger, dont Pierre lui-même fut le premier des serviteurs. Ainsi, les prêcheurs sont-ils envoyés pour être inlassablement prêcheurs de la grâce du salut dont l'Église, en l'unité de sa communion, est le sacrement. Mais le bâton, aussi, car il s'agit de prendre la route, de sortir de nos installations, d'aller plus loin que les frontières de nos sécurités, d'enjamber les fossés qui séparent les cultures et les groupes humains, d'accompagner les pas lorsqu'il s'agit d'avancer sur des chemins de peu de certitudes. Bâton sur lequel s'appuyer quand, conscients de nos fragilités et de nos péchés, nous appelons la grâce de la miséricorde pour qu'elle nous apprenne à devenir prêcheurs. Le bâton du prêcheur itinérant de la grâce de la miséricorde. La mobilité de cette itinérance, intérieure autant qu'elle est extérieure, exige que le bâton, toujours, soit accompagné du Livre porté par Paul. Certes, déjà, parce que dans le Livre est écrit ce que Dieu veut révéler à tous. Et aussi parce que c'est bien dans la Parole que doivent plonger à la fois l'expérience croyante, la conversation de l'évangélisation et l'effort d'intelligibilité que poursuit la théologie. Mais le livre avec le bâton, car la rencontre, le dialogue, l'étude des autres cultures, l'estime des autres quêtes de vérité, tout cela constituera des portes d'entrée vers une plus profonde connaissance et compréhension de cette Parole qui, progressivement, se révèle à force de scruter l'Écriture déposée dans la Bible. Va et prêche pourrait se décliner aussi en « va et étudie », non pas pour devenir savant, non plus d'abord pour prétendre pouvoir « enseigner les autres », mais étudie pour scruter les signes des temps, pour discerner les traces de la grâce qui œuvre au cœur du monde, pour apprendre à s'en réjouir et à en rendre grâce, et pour comprendre un peu mieux chaque jour la profondeur du mystère de Sa présence qui est Parole et Vérité. Va, parce que la grâce dont tu désires devenir le prêcheur te précède en Galilée et qu'il te faut apprendre à la reconnaître, à l'étudier, à la contempler, pour avoir ensuite la joie d'en partager la nouvelle !

Et nous voilà partis, entraînés par la foule de celles et ceux qui, à l'école de Dominique, nous ont précédés. Autant d'écoles de sainteté qui nous sont proposées ! Car, nous le savons bien, ce « Va et prêche », en nous envoyant sur les routes de la prédication, nous invite à découvrir comment ces routes vont devenir celles de notre ajustement au Seigneur. Au seuil de cette année du Jubilé, il me semble que la mémoire de la première communauté des disciples et amis qui accompagnaient Jésus sur les routes de Galilée ne doit pas nous quitter. C'est à sa suite que cette communauté a progressivement été « formée à la prédication ». C'est en faisant retour à ces premiers temps apostoliques que Diègue et Dominique ont eu l'intuition, déjà, de la nécessité d'un renouveau des méthodes, de l'ardeur et du message de l'évangélisation. Aujourd'hui et demain, à notre tour, nous sommes invités à ce même travail de renouveau, afin de contribuer à « conformer nos temps modernes à ceux des origines et diffuser la foi catholique ». Et nous avons la chance de pouvoir le faire en accueillant dans tous les continents de nouvelles vocations qui sont autant d'appel au renouvellement incessant du dynamisme de la prédication de l'Ordre. Quelles sont donc ces routes sur



Giovanni di Paolo (1403-1482), *Le Mariage mystique de Catherine de Sienne*, 1460

lesquelles nous sommes aujourd'hui appelés à vivre familièrement avec les hommes ? « Il faut que j'aille aussi dans les autres villes pour leur annoncer la Bonne Nouvelle du règne de Dieu, car c'est pour cela que j'ai été envoyé » (Lc 4, 43-44). L'Ordre de saint Dominique, dans son ensemble, doit être animé par un sentiment analogue de l'urgence de la « visitation de l'Évangile » (Lc 1, 39) ! Certes, nous avons tous, sœurs, frères et laïcs, de bonnes raisons pour dire qu'il nous faut, avant tout, assurer ce que nous faisons déjà. Certes, nous pouvons parfois être comme « paralysés » en considérant l'ampleur de la tâche et le petit nombre que nous sommes. Bien sûr, nous avons raison de souligner que, déjà là où nous sommes établis, la tâche de la prédication est essentielle. Mais la « visitation de l'Évangile » nous presse de rejoindre les personnes, les groupes, les peuples et les lieux où l'annonce de la bonne nouvelle du Royaume doit « aussi », encore, être entendue. L'objet de la prédication est cette approche discrète et respectueuse de Celui qui vient, familièrement, proposer l'amitié et la miséricorde de Dieu. On sait bien que Dominique n'a pas été le « créateur » du Rosaire. Mais ce n'est pas un hasard si son Ordre s'est vu confier la méditation et la prédication du Mystère du Christ par la contemplation des mystères du Rosaire. En étant ainsi établis au cœur de la vie du prêcheur, les mystères de la vie de Jésus, habitant parmi les siens, établissant sa demeure au milieu des hommes, affrontant la trahison et la mort, et pourtant ne cessant de proposer encore le pardon, guident la manière dont les prêcheurs serviront par leurs paroles humaines l'avènement familier de la miséricorde pour que le monde ait la vie.

L'Ordre hier, aujourd'hui, et demain, énonce le thème de cette année de célébration du Jubilé. Que sera l'Ordre demain ? Il sera sans aucun doute prêcheur, et libre, et joyeux. Comme hier et aujourd'hui, il sera sans doute animé du désir de vivre et prêcher la communion, dans les temps qui seront les siens, comme vivait avec Jésus la première communauté apostolique afin de faire entendre la promesse du Royaume comme une Bonne Nouvelle pour tous. Je ne veux pas, bien entendu, prétendre ici dessiner la figure concrète de la « sainte prédication » de demain : ce sera le fruit de la créativité apostolique de nos frères, sœurs et laïcs sous toutes les latitudes, portée par la créativité de l'Esprit. Mais, quelle que soit cette figure, il me semble que l'Ordre aura, pour le futur, à faire siennes certaines questions cruciales que je me permets de formuler à partir des visites que j'ai la chance d'effectuer auprès des frères et sœurs dans le monde.

Comment pouvons-nous entendre, et comprendre, ce que le Seigneur nous signifie à travers les nouvelles vocations qu'Il nous fait la confiance de nous envoyer ? En regardant l'histoire des premiers temps de l'Ordre, je suis frappé par la manière dont les nouveaux frères et sœurs apportaient à la prédication, à travers leur expérience de foi, leur formation, leur histoire, leur culture. La conversion des un(e)s, les études approfondies menées par d'autres, l'expérience de vie... : tout cela a progressivement modelé la diversité et la créativité de l'Ordre de Dominique. Qu'en est-il aujourd'hui ? Beaucoup de nouveaux frères et sœurs rejoignent l'Ordre après des études qui les ont confrontés aux nouveaux savoirs contemporains, et certains viennent de milieux culturels et familiaux que l'Église ne rencontre pas toujours facilement. Tous rejoignent l'Ordre parce qu'ils et elles ont été « saisis » par l'urgence de la Parole au cœur d'une vie dont ils ont quitté les sécurités ou les plans d'avenir : comment l'Ordre va-t-il leur permettre de rester fidèles à cette générosité et de déployer pleinement leur créativité au bénéfice de la créativité apostolique de l'Ordre tout entier ? La richesse de ces nouvelles vocations est une exigence pour nous tous : sans cesse approfondir et diversifier notre « service de la conversation de Dieu avec les hommes ».

Ce service, s'il est notre responsabilité commune, se réalise dans des cultures très diverses et l'Ordre ne cesse de devenir davantage international et interculturel. Au même moment, dans l'Ordre comme c'est le cas dans le monde, même si l'on ne cesse de parler de globalisation (ou peut-être parce qu'on en parle) la tentation existe de se replier sur des identités plus « maîtrisées » et closes sur elles-mêmes, avec le risque d'être toujours un peu sur la défensive lorsqu'il s'agit d'échange, de collaborations, de choix pour le bien commun qui font prendre le risque apparent de la fragilité et, surtout, de ne pas pouvoir réaliser les projets à court terme que chaque entité a dessinés de son côté. Comment allons-nous, dans le futur, ouvrir largement les voies de l'interculturel, de l'échange entre les provinces et les congrégations ;

comment mettre au mieux au service de l'Église la réalité internationale de l'Ordre ? Oserons-nous prendre le risque d'internationaliser nos communautés, d'en faire des témoignages de la symphonie possible entre les cultures, entre les modalités de proximité familière avec le monde, entre les écoles théologiques, entre les savoirs, entre les représentations de l'Église ?... Comment, au fond, l'Ordre se fera-t-il lui-même, au cœur de l'Église, cette « conversation » que le Bienheureux Pape Paul VI appelait de ses vœux ?

Pour réaliser cela, il me semble que l'Ordre dans le futur aura, toujours davantage, à devenir l'Ordre d'une prédication contemplative. Paradoxalement, alors qu'on ne cesse de dire, avec raison, que l'Église a besoin de toujours davantage d'ouvriers pour la moisson, l'Ordre aura sans doute à offrir un service qui ne s'engouffrera pas seulement dans l'action pastorale, mais qui sera davantage des lieux de contemplation, de recherche de la sagesse, de quête de la vérité. C'est dire la place que devrait prendre dans l'avenir le soin apporté au témoignage de la communion fraternelle, la priorité non négociable accordée à la méditation de la Parole, à la prière des Heures et de l'intercession, à la patiente veille en la présence du Seigneur. Mais c'est dire aussi la détermination avec laquelle nous devons consolider et approfondir l'intensité de l'étude, voie privilégiée de la contemplation, mais aussi service pour l'Église que, au nom de la tradition qui nous a été transmise, nous ne pouvons décliner.

L'Ordre, demain, devrait être plus que jamais animé par le désir de devenir davantage cette « famille de Dominique » qui, aux premiers temps déjà, était une innovation pour l'Église. Cela devrait nous conduire bien au-delà des bonnes relations fraternelles entre tous les membres de la famille dominicaine. La question sera sans doute, de manière plus aiguë, la suivante : comment le fait d'être cette « famille » nous permet-il de mieux identifier ensemble les besoins de l'Église et du monde, et d'y répondre en assumant ensemble une commune responsabilité apostolique et évangélique ?

C'est en grande partie à travers la réalisation de cette famille que l'Ordre cherchera, demain, à continuer d'être le serviteur de l'amitié de Dieu avec le monde. Pour faire cela, les frères comme les sœurs, et aussi les laïcs, vont devoir cultiver leur volonté de mobilité, d'itinérance. Les besoins de l'Église, les besoins du monde, changent à vive allure. Dans le même temps, nous avons à assumer de lourdes institutions ou projets, des présences conventuelles difficiles à maintenir, des projets personnels qui ont du mal à se conjuguer en un projet commun. Le défi sera de nous donner les moyens d'être toujours plus attentifs aux besoins des autres qu'à notre volonté propre de « maintenir » ce que nous voulons faire, ou continuer à faire. Comment ne pas oublier que le propre de l'Ordre, hier, aujourd'hui et demain, est d'aller toujours au-delà des situations établies, de partir à la rencontre de celles et ceux qui n'ont pas encore eu la joie d'une rencontre personnelle avec Jésus-Christ, de prendre le risque de quitter des sécurités pour aller donner le témoignage de la miséricorde et de l'amitié de Dieu à celles et ceux pour qui Dieu est encore, ou est devenu, lointain et étranger ? Comment nous laisser emporter par le feu du désir d'aller, encore, vers d'autres lieux, d'autres cultures ?...

Dans la Basilique de Sainte-Sabine, où nous célébrions l'ouverture de l'année du Jubilé, Dominique aimait prier, exprimer à Dieu son souci des pauvres, des pécheurs et des lointains. Il aimait aussi confier à la miséricorde du Seigneur les frères qu'il envoyait, en dépit de leurs craintes et des incertitudes... Il le faisait avec la conviction que seule la miséricorde de Dieu, inlassablement contemplée et annoncée, serait la force de la prédication. En cette année du Jubilé de l'Ordre, c'est cette même conviction qui nous envoie à notre tour proclamer l'Évangile de la paix.

Va, et prêche !

Liste de nos principaux mécènes

S. Exc. Mgr Pierre Raffin, *o.p.*, évêque émérite de Metz
Soeurs dominicaines de la Présentation

L'Œuvre d'Orient
Fondation Aide à l'Église en détresse
Mutuelle Saint-Christophe
Bipel
Secours de France

Mme Andrée Audi
M. Alexandre Giquelo
M. Jean de Laguiche
Mme Francine Rimbart

M. Jean-Joseph Richard
M. Georges Koessler
M. et Mme Gérard et Marie-Céline Ohresser
Mme Dominique Heriard Dubreuil

Mme Ishtar Mejanes
M. Gérard Legrand
M. Jérôme Andriveau
Mme Di Paola-Galloni
M. Philippe Beaudet
M. Philippe Jonnart
Mme Marie-Ange Laumonier
Mme Françoise Viala

M. Philippes-Charles Harrerbi
Mme Paule de Laitre
M. Alain Sant

M. Christian Cannuyer
M. Porte
Mme Louise Lebel

M. et Mme Alain et Agnès Beylot
M. Yves Didio
Mme Dominique Le Roux
Mme Marie-Elodie Ancel
M. Régis André
Mme Alienor Atinault
M. Georges Barbey
Mme Nicole Bejon

Mme Thérèse Bonin
M. Alexis de Schonen
M. Philippe Lauvaux
M. Jean-François Bléhaut
M. Juan de Beistegui
M. de la Balle
M. Alfred de Lassence
Mme Huguette Jean Desloubières
M. Alban Gérard
Mme Marie Grenet
Mme Anne Le Normand
Mgr Pierre Raffin

M. Béranger
M. Michel Biegala
M. Jean Bisiau
M. Matthieu Brejon de Lavergnée
M. Sébastien Brock
Mme Marie-Solange Chavinier
M. Jean-Michel Colin
Mme Marie-Hélène d'Encausse
M. François Dallaporta
M. Jacques Dauchy
M. Bernard de Castéra
M. Jérôme De Dinechin
M. Arnaud de Rodellec
M. Philippe Deblaise

M. André Delanne
Mme Marcella Desalvo
M. Nicolas du Chastel
Mme Marie-Françoise Durand
M. Antoine Durant des Aulnois
Mme Anne F. Eberle
Mme Christiane Formant
Mme Catherine Franc
Mme Marie-Cécile Gague
M. Peter Hawkes
Mme Béatrice Jaulin
M. Michel Lesaffre
Mme Lipari
M. Francis Loesch
M. Emmanuel Lorin
M. Philippe Meunier
M. Eric Nodé-Langlois
M. Olivier Nouaille

M. Jean-Laurent Pinard
M. Olivier Poswick
M. Hubert Pouchet
M. et Mme Gérard et Catherine Priet
Mme Anne Prouvost
Mme Chantal Roidot
M. Paul Rouillard
Mme Simone Saulnier
M. Robin Sébille
Mme Sabine Sorozabal
M. Jean-Claude Taroni
M. Frédéric Top
M. Bruno Toulemonde
Mme Marie-Anne Vannier
Mme Françoise Verrier
M. Christian Vives
M. Max Wattre



Remerciements

Monseigneur Patrick Jacquin, *archiprêtre de la cathédrale Notre-Dame de Paris*
Mgr Jérôme Angot, *curé de l'église Saint-Thomas d'Aquin à Paris*
Mgr Patrick Chauvet, *vicaire général, curé de l'église Saint-François-Xavier à Paris*

M. Henri Brischoux, *directeur général de la mutuelle Saint-Christophe*
M. Simon Cnockaert, *directeur des services de la cathédrale Notre-Dame*
M. Marc Fromager, *directeur national de la fondation Aide à l'Église en détresse*
M. Paul-Henri Guermonprez
M. Jacques Kaufmann, *titulaire des orgues du couvent de l'Annonciation à Paris*
R.P. François-Xavier Ledoux, *o.p.*
R.P. Jean-Christophe de Nadaï, *o.p.*
M. et Mme Gérard Legrand
M. l'Abbé Brice de Malherbe, *recteur par intérim de la cathédrale Notre-Dame*
R.P. Adriano Oliva, *o.p., président de la Commission léonine*
R.P. Jean-Pierre Brice Olivier, *o.p.*
M. Jean-Luc Paola di Galoni
M. Laurent Prades, *Régisseur général de la cathédrale Notre-Dame de Paris*
R.P. Charles Ruetsch, *o.p.*
Monsieur Michel Seurin
M. l'Abbé Xavier Snoëck, *curé de l'église Sainte-Élisabeth à Paris et chapelain de l'Ordre de Malte*

Publications du Huitième Centenaire



Prix TTC : 30 €
Chèque à l'ordre de l'A.H.O.D.E.
Couvent Saint-Jacques
20 rue des Tanneries
75013 Paris
A l'attention du P. Laurent Lemoine
Frais d'envoi 6 €
Disponible à la loge du couvent

Publications du Huitième Centenaire



Prix TTC : 39 €
Chèque à l'ordre de l'A.H.O.D.E.
Couvent Saint-Jacques
20 rue des Tanneries
75013 Paris
A l'attention du P. Laurent Lemoine
Frais d'envoi 10 €
Disponible à la loge du couvent

Publications du Huitième Centenaire

Grandes Heures des Manuscrits irakiens

*Une collection dominicaine inconnue
de manuscrits orientaux
(XII^e-XV^e siècles)*



VIII^e Centenaire de la Fondation de l'Ordre des Prêcheurs
par saint Dominique

Prix TTC : 39 €
Chèque à l'ordre de l'A.H.O.D.E.
Couvent Saint-Jacques
20 rue des Tanneries
75013 Paris
A l'attention du P. Laurent Lemoine
Frais d'envoi 10 €
Disponible à la loge du couvent



Au service de la restauration du patrimoine irakien : le Centre Numérique des manuscrits orientaux



*Achevé d'imprimer
le 2 février 2016
Pour le compte de l' A.H.O.D.E.
aux ateliers Flash Print à Paris
Conception : Jacques-Charles Gaffiot*

